

2020 - 2021



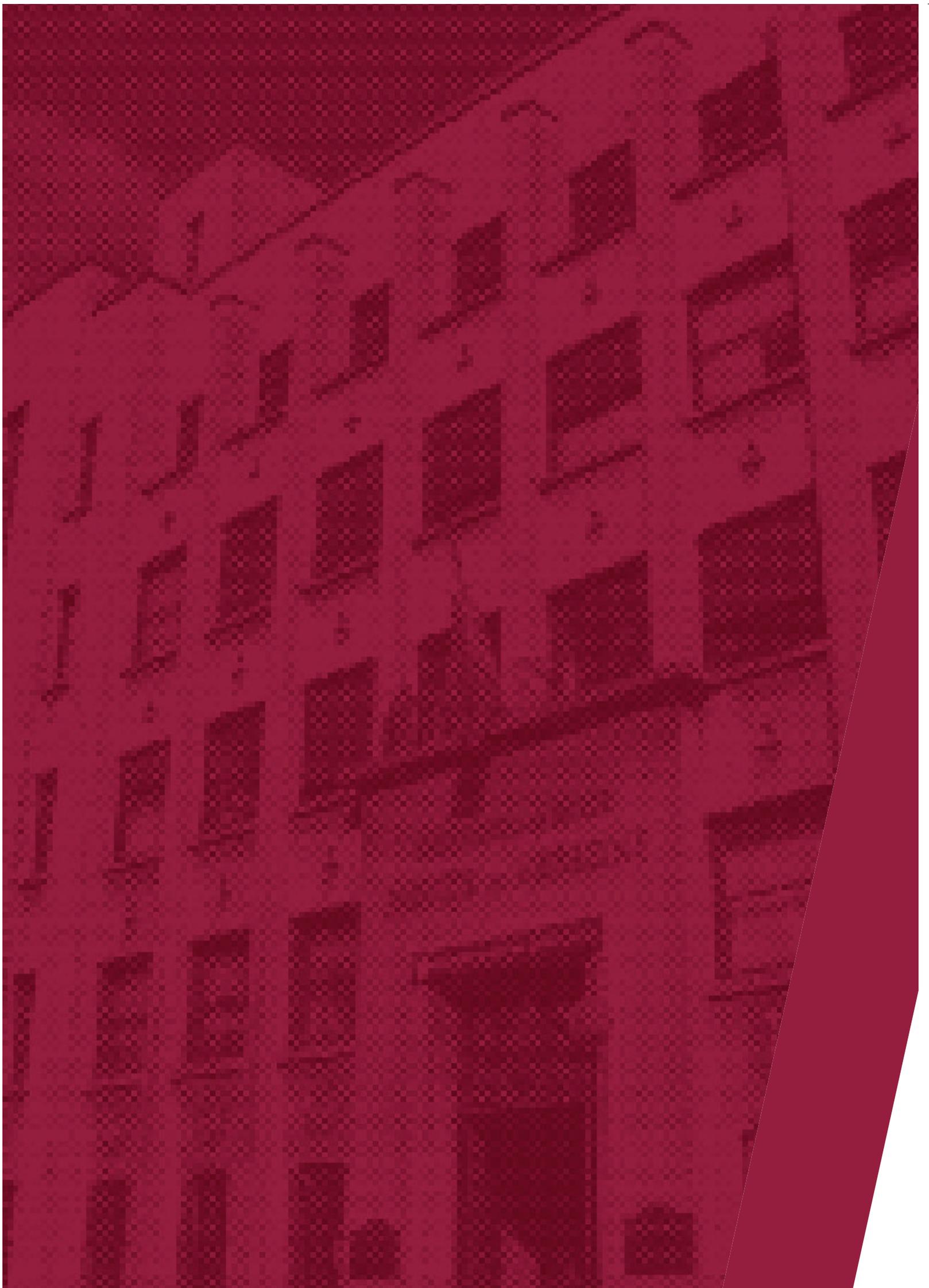
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

**Sociétés et Humanités**  
Université de Paris

MASTER M1.M2

# SCIENCES SOCIALES

POPULATIONS & DÉVELOPPEMENT



# SOMMAIRE

|  |    |
|--|----|
| INFORMATIONS GÉNÉRALES                           | 4  |
| PRÉSENTATION GÉNÉRALE                            | 5  |
| ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE                               | 7  |
| SERVICE DE LA SCOLARITÉ                          | 9  |
| ORGANISATION DE LA FORMATION                     | 10 |
| PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS                      | 12 |
| ÉTUDES EN M1 / S1                                | 15 |
| ÉTUDES EN M1 / S2                                | 23 |
| ÉTUDES EN M2 / S3                                | 25 |
| ÉTUDES EN M2 / S4                                | 31 |
| POURSUITE EN DOCTORAT                            | 33 |
| ANNEXES  |    |
| LE MÉMOIRE DE RECHERCHE                          | 35 |
| LE MÉMOIRE DE STAGE PROFESSIONNEL                | 37 |
| LE T.E.R. RECHERCHE                              | 39 |
| LE T.E.R. PROFESSIONNEL                          | 40 |
| DIRECTEURS DE MÉMOIRE DU MASTER POPDEV           | 41 |
| LE RÉSEAU DES ANCIENS DU MASTER EPD (RÉSEAU EPD) | 43 |
| LA CHARTE DU MASTER EPD                          | 45 |



## FACULTÉ DE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES SHS - SORBONNE

DOYEN DE LA FACULTÉ ————— Joël LEBEAUME  
VICE-DOYENNE DE LA FACULTÉ ————— Margaret BENTO  
VICE-DOYEN DE LA FACULTÉ ————— Jean-Michel MORIN

### TROIS DÉPARTEMENTS



#### SCIENCES SOCIALES

DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT ————— Erwan DIANTEILL



#### SCIENCES DE L'ÉDUCATION

DIRECTEURS DU DÉPARTEMENT ————— Stéphanie RUBI et Éric RODITI



#### SCIENCES DU LANGAGE

DIRECTRICE DU DÉPARTEMENT ————— Goeffrey SOCKETT



#### DÉPARTEMENT DE SCIENCES SOCIALES

DIRECTRICE DU DÉPARTEMENT ————— Erwan DIANTEILL  
RESPONSABLE DES MASTERS MENTION SCIENCES SOCIALES ————— Sylvie PFLIEGER  
RESPONSABLE DU PARCOURS POPULATIONS ET DÉVELOPPEMENT ————— Olivier LESERVOISIER

|                     |                    |                                      |
|---------------------|--------------------|--------------------------------------|
| RESPONSABLES STAGES | Sébastien BOULAY   | sebastien.boulay@parisdescartes.fr   |
|                     | Véronique DUCHESNE | veronique.duchesne@parisdescartes.fr |
|                     | Véronique PETIT    | veronique.petit@parisdescartes.fr    |
|                     | Franck Temporal    | franck.temporal@parisdescartes.fr    |

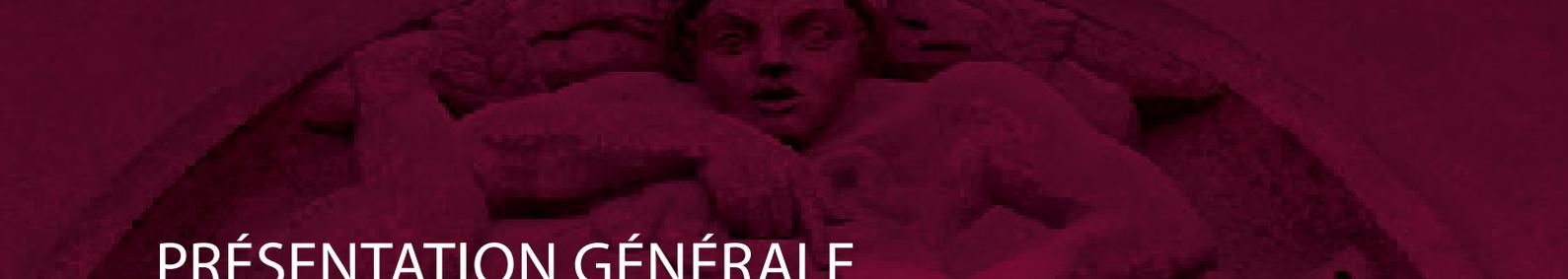
RESPONSABLE DU DEVENIR PROFESSIONNEL DES DIPLOMÉS ————— Philippe CHAUDAT  
philippe.chaudat@parisdescartes.fr

CONSEIL PÉDAGOGIQUE ————— Sébastien BOULAY / Philippe CHAUDAT / Véronique DUCHESNE / Christophe GUILMOTO /  
Olivier LESERVOISIER / Véronique PETIT / Franck TEMPORAL

### UNIVERSITÉ DE PARIS



Faculté de sciences humaines et sociales – Sorbonne  
Centre Universitaire des Saints Pères  
45, rue des Saints Pères  
75006 PARIS



# PRÉSENTATION GÉNÉRALE

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Master *Populations et développement* est une formation pluridisciplinaire articulant des compétences en anthropologie, sociologie et démographie.

- Ce master, à la fois recherche et professionnel, a pour objectif de **former les étudiants à l'analyse des problématiques actuelles du développement**, principalement dans les domaines de la santé, des migrations et de l'éducation.
- Ce master peut être prolongé en doctorat dans différentes disciplines des sciences sociales. Il vise également à **former à des emplois d'expert du développement** auprès d'institutions nationales ou internationales.
- La dimension internationale commune aux objectifs des enseignements du Master se concrétise également par la réalisation pour les étudiants de deux stages de terrain de trois mois, l'un en M1 et l'autre en M2, dont au moins l'un d'entre eux doit être mené dans un pays du Sud.

## ACQUISITIONS DE COMPÉTENCES

Le programme du Master *Populations et développement* est conçu en sorte que les étudiants acquièrent de solides **compétences théoriques** par l'étude des théories sociologiques, anthropologiques et démographiques du développement et par l'initiation aux grandes problématiques actuelles du développement.

- Les étudiants devront aussi acquérir de fortes **compétences méthodologiques**, en étant formés aux méthodes d'enquêtes qualitatives (enquête par observation directe, par entretien) et quantitatives (enquête par questionnaire, analyse statistique de données). De plus, les enseignements du Master comprennent une formation à la maîtrise d'outils informatiques adaptés au traitement des données des sciences sociales.
- Dans une perspective de professionnalisation de la formation, le Master *Populations et développement* a également prévu l'apprentissage par les étudiants de **savoir-faire** professionnels indispensables à l'exercice du métier d'expert en population et développement, comme, par exemple, le montage et le management de projets de développement, l'élaboration d'une stratégie de suivi-évaluation, la production d'indicateurs permettant d'orienter et d'évaluer les actions de développement, etc.

### COMPÉTENCES VISÉES :

- Concevoir et mettre en œuvre : une enquête démographique et/ou socio-anthropologique, élaborer des choix méthodologiques, définir une stratégie de suivi-évaluation ou recherche, savoir monter et manager un projet de développement
- Produire des connaissances mobilisables par l'ensemble des acteurs : des données, des statistiques, des indicateurs permettant d'orienter et d'évaluer les actions de développement ; des analyses ciblées, des analyses contextuelles.
- Faire dialoguer expertise et outils théoriques.
- Valoriser son expertise : présenter ces données sous différents formats, rédiger des rapports et des notes de synthèse, établir des recommandations programmatiques dans le cadre des politiques ou des actions en matière de population et développement.
- Communiquer en anglais.

- Utiliser les outils informatiques.
- Travailler en équipe.
- Capitaliser des connaissances sur les acteurs du développement et le paysage institutionnel international concerné par le développement.
- Acquérir un regard critique et réflexif.
- Savoir conduire des enquêtes de terrain.
- Avoir une expérience à l'international.

## MÉTIERS ET SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les étudiants issus du Master *Populations et développement* pourront travailler dans le domaine de la recherche ou de l'expertise sur des questions telles que la santé, notamment la santé de la reproduction, l'éducation, les migrations internationales, les rapports de genre, les relations entre population et environnement, l'aide humanitaire et au développement, etc.

Secteurs : Institutions nationales (directions de la statistique, services d'étude de ministères), institutions internationales (agences des Nations Unies...), ONG et fondations spécialisées dans le développement. Équipes de recherche des universités et des grands établissements de recherche (IRD, CNRS, INED, INRA, CIRAD, INSERM, etc.).

Métiers : Expert, chargé d'étude ou de programme, chef de projet, consultant en matière de population et développement.

Chercheur, enseignant-chercheur.

## LE CEPED (CENTRE POPULATION ET DÉVELOPPEMENT)

Le Master est adossé au *Centre Population et Développement* (CEPED), unité mixte de recherche de Paris Descartes et de l'Institut de recherche pour le développement (IRD). Cette unité compte plus d'une quarantaine de chercheurs et enseignants-chercheurs, ainsi qu'une cinquantaine de doctorants.

Le CEPED met ses ressources à la disposition du Master Populations et développement. Plusieurs chercheurs IRD du CEPED prennent part activement à la formation qui est dispensée. Le CEPED fait fonction de laboratoire d'accueil pour les étudiants du Master et leur propose éventuellement des stages en mobilisant ses réseaux nationaux et internationaux.



# ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

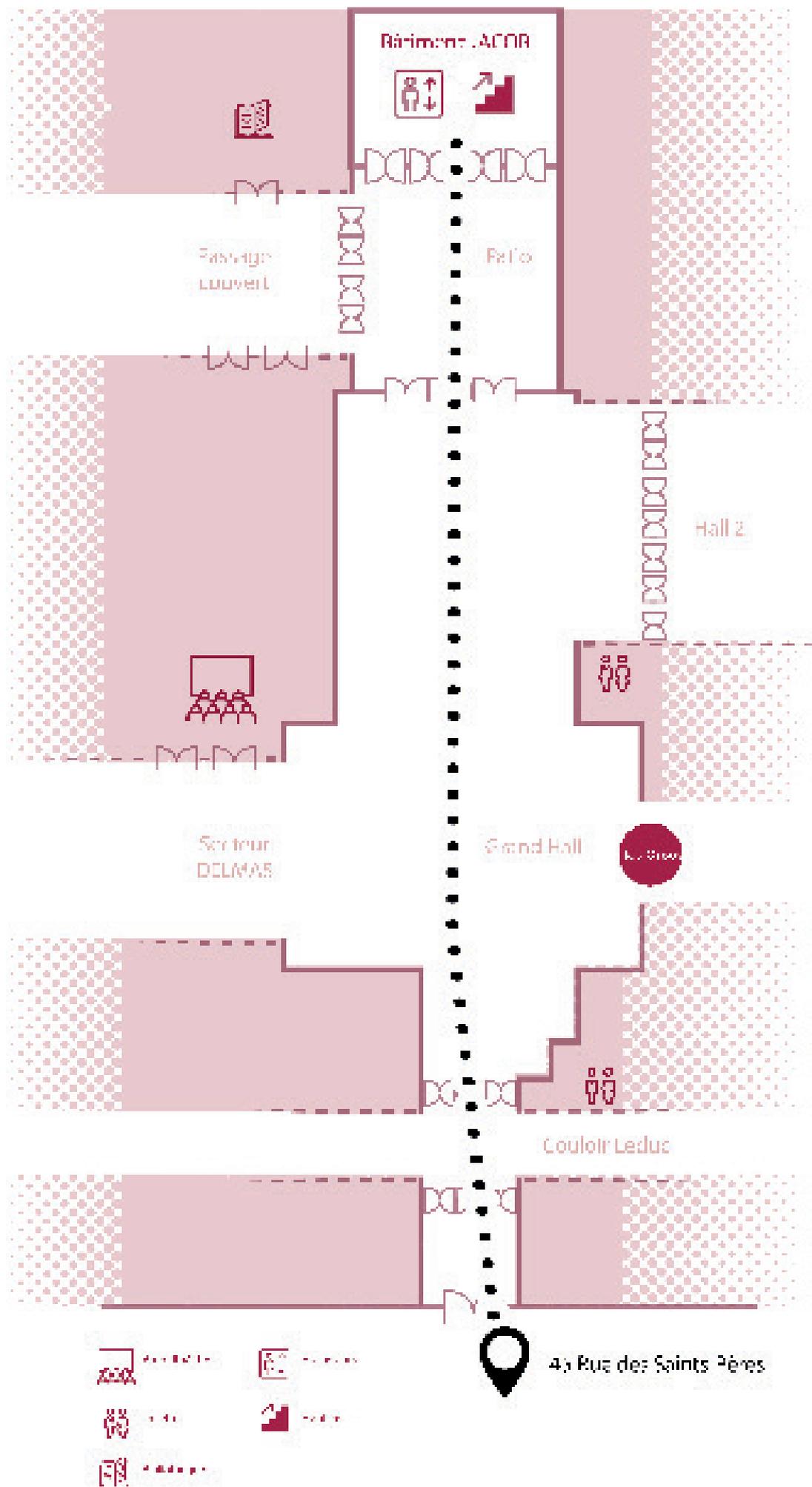
- > **ATLANI Laetitia**  
— Directrice de recherche IRD  
Anthropologue
- > **BINDI Sérena**  
— Maître de conférences Université de Paris  
Anthropologue
- > **BONIS CHARANCLE Jean-Martial**  
— Expert international indépendant
- > **BOULAY Sébastien**  
— Maître de conférences Université de Paris  
Anthropologue
- > **CARLIER Rodolphe**  
— Expert international, GRET
- > **CHAUDAT Philippe**  
— Maître de conférences Université de Paris  
Anthropologue
- > **DIA Hamidou**  
— Chargé de recherche IRD  
Socio-anthropologue
- > **DUCHESNE Véronique**  
— Maître de conférences Université de Paris  
Anthropologue
- > **EBOKO Fred**  
— Directeur de recherche IRD  
Socio-politiste
- > **GAL-REGNIEZ Aurélie**  
— Directrice de l'ONG *Equilibres et Populations*
- > **GUILMOTO Christophe**  
— Directeur de recherche IRD  
Démographe
- > **KLEICHE-DRAY Mina**  
— Chargée de recherche IRD  
Historienne
- > **LECESTRE-ROLLIER Béatrice**  
— Maître de conférences Université de Paris HDR  
Anthropologue
- > **LEFÈVRE Cécile**  
— Professeure, Université de Paris  
Démographe
- > **LESERVOISIER Olivier**  
— Professeur, Université de Paris  
Anthropologue
- > **DE LOENZIEN Myriam**  
— Directrice de recherche IRD  
Démographe

- > **MEYER Jean-baptiste**  
— Directeur de recherche IRD  
Socio-économiste
- > **MICK Carola**  
Maître de conférences Université de Paris  
Socio-linguiste
- > **PETIT Véronique**  
— Professeur, Université de Paris  
Démographe
- > **QUET Mathieu**  
— Chargé de recherche IRD  
Sociologue
- > **TEMPORAL Franck**  
— Maître de conférences Université de Paris  
Démographe
- > **VIELAJUS Martin**  
— Expert international indépendant

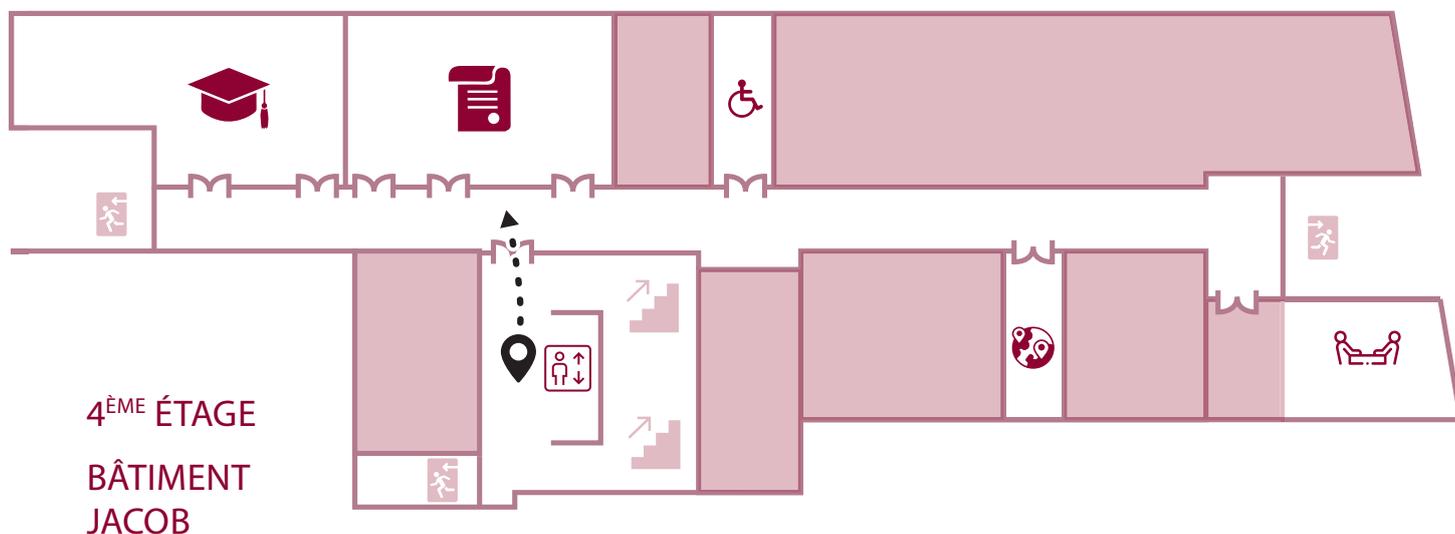
Des experts, des consultants et d'autres professionnels interviendront également dans le programme du Master EPD.

Pour faire davantage connaissance avec les membres de l'équipe pédagogique et avec les autres chercheurs statutaires du CEPED, ainsi qu'avec les activités de recherches qu'ils conduisent, les étudiants sont invités à consulter le site internet du CEPED (Centre Population et Développement), laboratoire auquel est adossé le Master EPD :

<http://www.ceped.org/>



# SERVICE DE LA SCOLARITÉ



## 4<sup>ÈME</sup> ÉTAGE BÂTIMENT JACOB



SCOLARITÉ MASTER  
Portes J424 - J426



RELATIONS INTERNATIONALES  
Portes J405



SALLE DE RÉUNION  
Porte J402



SCOLARITÉ LICENCE  
Portes J428 - J430



ACCUEIL ÉTUDIANTS HANDICAPÉS  
Porte J432

## MASTERS SCIENCES SOCIALES

Campus Saint-Germain des Prés  
Bureau J 424 – Bâtiment Jacob – 4<sup>e</sup> étage  
45 rue des Saints Pères 75006 Paris

Métro : St Germain-des-Prés (ligne 4)  
RER : Saint-Michel (ligne B/ligne C)  
Bus : 39, 95, 86, 63 ou 87

### ACCUEIL DU PUBLIC

Du lundi au jeudi – de 9h30 à 12h30  
et de 13h30 à 16h30

Cheffe de scolarité :

- > Clotilde AKPEMADO :  
[responsable-scolarite-shs@parisdescartes.fr](mailto:responsable-scolarite-shs@parisdescartes.fr)

Gestionnaire :

- > Nathalie DRULIOLLE :  
[nathalie.druliolle@shs.parisdescartes.fr](mailto:nathalie.druliolle@shs.parisdescartes.fr)  
01 76 53 35 22

## RELATIONS INTERNATIONALES DE LA FACULTÉ SHS

BUREAU ERASMUS, BCI &  
PROGRAMMES BILATÉRAUX

CAMPUS SAINT-GERMAIN DES PRÉS  
Bureau J 428 – Bâtiment Jacob – 4<sup>e</sup> étage  
45, rue des Saints Pères - 75006 PARIS

- > Svetlana GILLOT :  
[international.shs@parisdescartes.fr](mailto:international.shs@parisdescartes.fr)  
01 76 53 35 15

Pour plus de renseignements sur les échanges internationaux  
consultez la page :

<https://shs.u-paris.fr/international/partir-a-linternational/>

## CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2020/2021

1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2020 :

Cours : du lundi 21 septembre au samedi 19 décembre  
vacances de Toussaint : du 26 octobre au 31 octobre  
vacances de Noël : du 21 décembre au 2 janvier  
semaine de rattrapage : du 4 au 9 janvier

2<sup>ÈME</sup> SEMESTRE 2021 :

Cours : du lundi 25 janvier au samedi 8 mai  
vacances d'hiver : du 22 au 27 février  
vacances de Printemps : du 19 avril au 1er mai  
semaine de rattrapage : du 10 au 15 mai

# ORGANISATION DE LA FORMATION

En M1 et en M2, les cours sont concentrés sur le premier semestre afin que les étudiants puissent consacrer le second semestre à un stage de terrain (recherche ou stage professionnel dans une institution).

En M1 comme en M2, les étudiants suivent obligatoirement l'ensemble des cours et des ateliers proposés au premier semestre.

Ces cours sont répartis en quatre grandes catégories : UE Fondamentales, UE Thématiques, UE Méthodes et UE Savoir-faire professionnels.

L'assiduité, la ponctualité et la participation active aux cours sont prises en compte dans l'évaluation finale (voir, en annexe, la Charte du Master Populations et développement).

Deux UE sont dispensées en anglais, l'une en M1, l'autre en M2, ce qui implique pour les étudiants d'avoir un niveau dans cette langue suffisamment satisfaisant pour pouvoir suivre ces cours.

Les étudiants bénéficient de l'encadrement d'une équipe pédagogique expérimentée, dynamique et impliquée dans leur réussite universitaire. Le master Populations et développement s'appuie sur un centre de recherche reconnu internationalement et disposant d'un large réseau institutionnel : le CEPED (Centre Population & Développement).

Pour plus d'information : <http://www.ceped.org/>

## LE STAGE DE TERRAIN

Au second semestre du M1 et du M2, les étudiants font un stage de recherche sur un terrain de leur choix ou un stage professionnel dans une institution travaillant sur les questions de développement. La durée du stage est de 3 mois en M1 ; en M2, elle peut être, dans certains cas, de 4 mois, voire plus.

Au moins un des deux stages de recherche ou professionnel doit être fait dans un pays au Sud, afin que les étudiants acquièrent une connaissance pratique des spécificités des questions de développement, ainsi qu'une expérience concrète des conditions de travail dans ces régions

## AVANT LE STAGE

Les étudiants doivent préparer, avec l'aide des enseignants, leur terrain de recherche et de stage. Ils bénéficient, en M1 comme en M2, d'un solide encadrement grâce à un atelier de préparation au terrain tout au long du premier semestre, ainsi que d'un suivi individualisé par leur directeur de mémoire et leur maître de stage.

Pour les étudiants qui font leur stage dans une institution (ONG, fondation, institut, centre de

recherche, agence internationale, etc.), celui-ci doit être validé par l'un des responsables de stage qui vérifie que le stage est en lien direct avec la formation du Master Populations et développement.

Chaque stage professionnel fait l'objet d'une convention qui le contractualise. La convention est émise par l'Université Paris Descartes et elle est signée par l'étudiant, le directeur du Master Populations et développement, le représentant de la Faculté SHS et le représentant de l'organisme où se déroule le stage.

Afin d'aborder leur stage de terrain dans les meilleures conditions, les étudiants doivent s'assurer au préalable qu'ils sont en bonne santé (visite médicale, mise à jour des vaccinations, assurance rapatriement...) et qu'ils disposent des documents officiels requis (passeport, visa, autorisation de travail, convention de stage...).

Le Master Populations et développement ne dispose pas de fonds propres lui permettant de soutenir financièrement les étudiants face aux coûts d'un séjour à l'étranger. Les étudiants français peuvent solliciter une aide à la mobilité, accordée sous conditions de ressources, auprès du Service des relations internationales de l'Université Paris Descartes.

## PENDANT LE STAGE

### AVIS D'ARRIVÉE

Il est impératif pour chaque étudiant d'informer par mail, dans un délai d'une semaine maximum, le directeur ou directrice du mémoire de stage de l'arrivée effective sur le lieu du stage.

### COMPTES RENDUS

De brefs comptes rendus réguliers (une fois par mois environ) du déroulement du stage devront être adressés par mail au directeur du mémoire. Le premier rendra compte des premiers contacts effectués et devra être envoyé quinze jours après l'arrivée.

## APRÈS LE STAGE

Retour en France et rédaction du mémoire. Tous les étudiants, sauf dérogation accordée par le directeur du Master, doivent revenir en France fin avril ou, au plus tard, dans la première semaine de mai. Le retour en France doit permettre aux étudiants de rédiger leur mémoire dans les meilleures conditions et dans les délais impartis, en facilitant en particulier un processus d'objectivation du travail effectué au cours du stage.

### JOURNÉES « RETOURS SUR EXPÉRIENCES »

Mi-mai, tous les étudiants (M1 et M2) participeront à deux journées de restitution réflexive de leur expérience de stage. Cette journée permettra à chacun d'échanger avec les enseignants et l'ensemble de la promotion sur l'expérience du stage (voir plus loin le descriptif des Journées « Retours sur Expériences »).

### CONTACT AVEC LE DIRECTEUR DE MÉMOIRE

Un rendez-vous avec le directeur de mémoire au cours du mois de mai est souhaitable, voire nécessaire. Il est, en particulier, recommandé de lui soumettre le plan de rédaction du mémoire.

## LA SOUTENANCE DU MÉMOIRE

Le mémoire de stage donne obligatoirement lieu à une soutenance orale. Le jury est composé de deux personnes, enseignant-chercheur et/ou chercheur, dont le directeur de mémoire. Le cas échéant, le maître de stage peut aussi être convié à participer au jury. La soutenance dure environ une heure.

Les étudiants disposent de 10 minutes pour présenter leur travail. La qualité de leur présentation et leur capacité à répondre aux

questions et aux remarques qui leur seront faites par les membres du jury seront prises en compte dans la note finale du mémoire.

Les soutenances de mémoire ont lieu au mois de juin, normalement dans la seconde quinzaine du mois. Les étudiants doivent rester disponibles pour la date de soutenance qui leur sera indiquée par leur directeur de mémoire. Il est rappelé que l'année universitaire dure jusqu'au 30 juin pour les étudiants.

## LE JURY DU MASTER

À la fin des premier et second semestres de chaque année (M1 et M2), le jury se réunit afin d'examiner et de valider l'ensemble des notes attribuées aux étudiants. Cette validation permet ensuite au Service de la scolarité de délivrer les diplômes.

### COMPOSITION DU JURY

Le jury est assuré par les membres du Conseil Pédagogique du Master Populations et développement : Olivier Leservoiesier (président du jury), Sébastien Boulay, Véronique Duchesne, Christophe Guilmoto, Véronique Petit, Franck Temporal, avec l'assistance technique de Nathalie Druliolle et du Service de la scolarité.

## VALIDATION

### NOTE ÉLIMINATOIRE

Toute note inférieure à 7/20 à une UE du premier ou du second semestre de M1 ou de M2 est éliminatoire (et donc non compensable). Elle rend par conséquent impossible la validation du semestre d'études, et donc de l'année d'études.

### DURÉE LIMITE D'ÉTUDES

Le Master comprend deux années d'études (M1 et M2) et doit s'effectuer en 3 ans maximum. Le redoublement n'est pas automatique et est soumis à l'appréciation du jury.

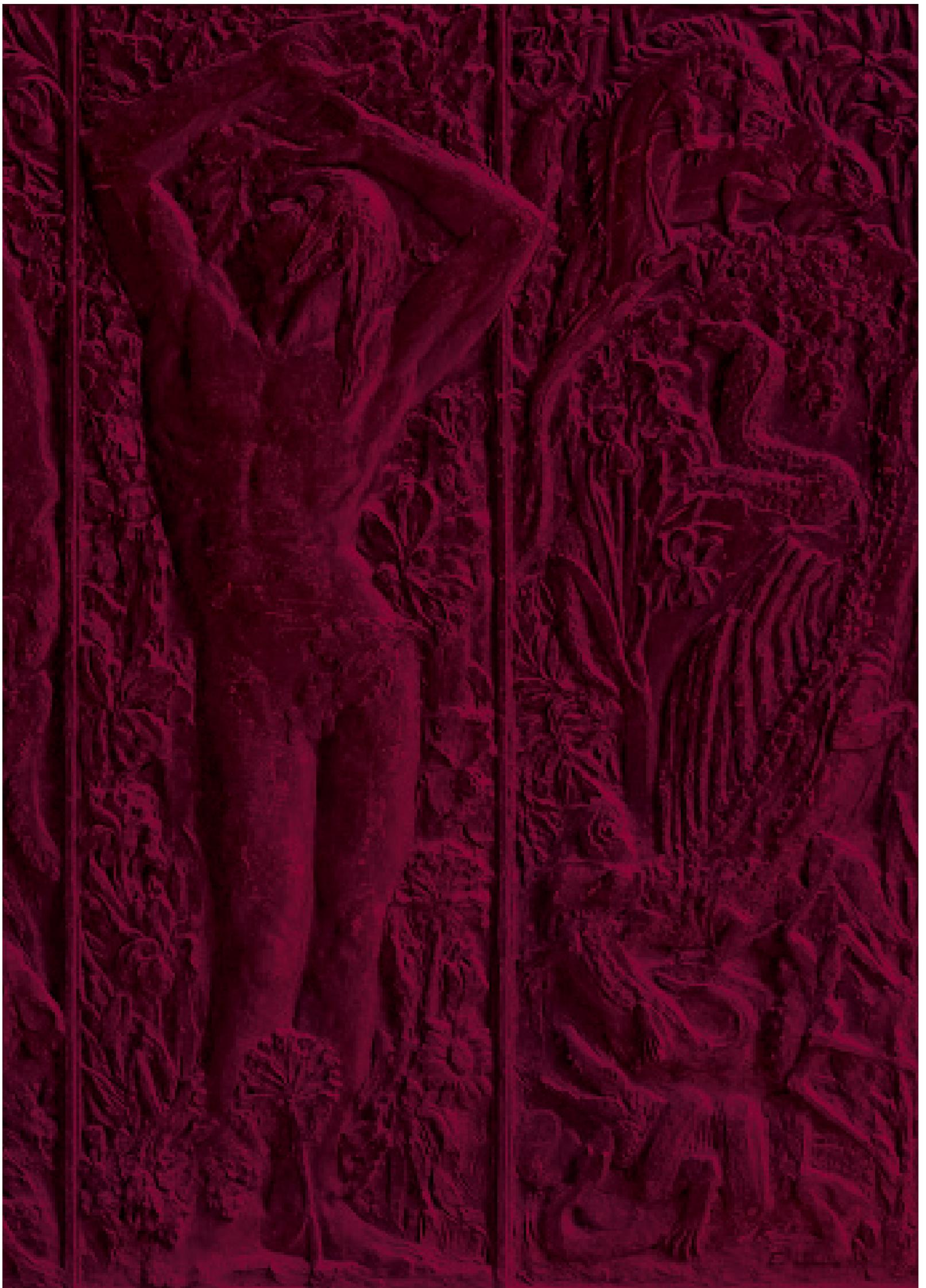
### CONTRÔLE CONTINU INTÉGRAL

Session unique (pas de session de rattrapage).

# PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

| MASTER 1 - SEMESTRE 1  | MASTER 1 - SEMESTRE 2  |
|--|--|
| 24H - Théories anthropologiques du développement               | 20H - Suivi des recherches<br>Sous forme intensive en fin de semestre avant le départ en stage |
| 24H - Théories démographiques du développement                 | STAGE DE TERRAIN   |
| 20H - Économie du développement                                |  |
| 20H - Langue in geopolitics and development (cours en anglais) |  |
| 24H - Thématique : Santé 1                                     |  |
| 24H - Thématique : Migrations 1                                | MÉMOIRE DE STAGE   |
| 24H - Thématique : Éducatons et savoirs 1                      |  |
| 48H - Méthodes et analyses quantitatives                       |  |
| 24H - Méthodes ethnographiques                                 | JOURNÉE<br>« Retours sur Expériences »<br>(mi-mai)   |
| 24H - Ateliers de préparation au stage                         |  |
| 24H - Savoir-faire professionnels : Acteurs du développement   | SOUTENANCE DU MÉMOIRE<br>(seconde quinzaine de juin)   |
| 24H - Savoir-faire professionnels : Montage de projets         |  |

| MASTER 2 - SEMESTRE 3  | MASTER 2 - SEMESTRE 4                                |
|--|--|
| 24H - Anthropologie politique du développement   | 24H - UE Optionnelle<br>À suivre au semestre 3       |
| 20H - Population and society in the global south (cours en anglais)                            | STAGE DE TERRAIN                                     |
| 40H - Problématiques actuelles du développement  |  |
| 24H - Thématique : Santé 2   |  |
| 24H - Thématique : Migrations 2  | MÉMOIRE DE STAGE                                     |
| 24H - Thématique : Éducatons et savoirs 2  |  |
| 20H - Pratique des enquêtes socio- démographiques  |  |
| 20H - Anthropologie appliquée  | JOURNÉE<br>« Retours sur Expériences »<br>(mi-mai)   |
| 24H - Ateliers de préparation au stage   |  |
| 48H - Savoir-faire professionnels  | SOUTENANCE DU MÉMOIRE<br>(seconde quinzaine de juin) |
| 20H - Suivi des recherches<br>sous forme intensive en fin de semestre avant le départ en stage |  |



# MASTER 1

## SEMESTRE 1

### UE FONDAMENTALES UE THÉORIES ANTHROPOLOGIQUES DU DÉVELOPPEMENT

Responsable : Sébastien BOULAY

24h –

**Objectif :** initier les étudiants de Master 1 aux principales théories anthropologiques sur le développement depuis la naissance de la discipline.

**Contenu :** le cours propose une réflexion sur les principaux débats théoriques, méthodologiques et épistémologiques qui ont animé la discipline anthropologique, des années 1930 à nos jours, quant à la posture critique à adopter face aux institutions et politiques de développement et quant aux modalités d'implication des anthropologues dans les interventions de développement.

**Évaluation :** un devoir sur table en fin de semestre

#### Bibliographie :

- ATLANI-DUAULT L. et VIDAL L. (éd.), 2009, *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement. Des pratiques aux savoirs, des savoirs aux pratiques*, Paris, A. Colin.
- COPANS J., 2010, *Sociologie du développement*, Paris, A. Colin, coll.128.
- RIST G., 2007, *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Les Presses de Sciences Po, 3<sup>e</sup> édition revue et augmentée.

### UE FONDAMENTALES UE THÉORIES DÉMOGRAPHIQUES DU DÉVELOPPEMENT

Responsable : Véronique PETIT

24h –

**Objectif :** replacer les évolutions démographiques

qui affectent les pays en développement (croissance démographique et choix en matière de fécondité, dividende démographique, vieillissement, mobilités, nuptialité et structures familiales) dans un cadre théorique afin de proposer un cadre d'analyse et de réflexion permettant de replacer le facteur démographique dans un contexte socioéconomique, culturel et politique.

**Contenu :** dans une première partie, on présentera une histoire de la pensée démographique, les avancées théoriques qu'ont constituées les œuvres de Thomas Malthus, Karl Marx et des démographes auteurs de la théorie de la transition démographique. Nous verrons quelles ont été les contributions de ces théories à l'analyse des dynamiques démographiques et les critiques dont elles ont été l'objet, et leur actualité dans la compréhension des enjeux de populations des pays des Suds.

Dans une seconde partie, les étudiants seront invités à se saisir de certains questionnements à partir d'une sélection d'articles de revues démographiques afin de présenter des travaux de recherches plus récents qui introduiront des discussions sur le rôle du facteur démographique dans le changement social, la question de la mesure et des indicateurs dans la perspective d'une gouvernance globale des comportements démographiques.

Il s'agira de montrer quels sont les apports et la spécificité du regard démographique sur les enjeux du développement.

**Évaluation :** un exposé oral présentant un article scientifique en anglais extrait d'une revue de démographie (*Population, Population and Development Review, Demography,...*).

#### Bibliographie :

- CASELLI G., VALIN J., WUNSCH G. (2001-2006) *Démographie. Analyse et synthèse*. Paris, INED, collection Manuels et textes fondamentaux (7 volumes).
- CHARBIT Y., 2010, *Economic, Social and Demographic Thought in the XIX<sup>th</sup> century. The population debate from Malthus to Marx*, Dordreich, Springer.
- LERIDON H. (dir.), 2014, *Théories de la fécondité*, Paris, INED, collection Manuels et textes fondamentaux.
- PETIT V. (2018), *Population Studies and Development : from theory to fieldwork*, Dordreich, Springer.

## MASTER 1 - SEMESTRE 1

### UE FONDAMENTALES UE ÉCONOMIE DU DÉVELOPPEMENT

Responsable : Cécile LEFEVRE  
20h –

**Objectif :** ce cours a pour objectif d'initier les étudiants aux principaux cadres de pensée et raisonnements en économie du développement. Il s'agit aussi de mettre en relation les trajectoires de développement économique des pays du Sud et leurs modalités d'insertion dans la mondialisation avec les enjeux de protection sociale dans ces pays.

**Contenu :** ce cours proposera une initiation à l'économie du développement, d'abord suivant une approche historique et théorique : genèse de ce champ disciplinaire, principales théories et modèles de développement économique. Il évoquera ensuite la période de la « crise de la dette » et la mise en place des programmes d'ajustement structurel, ainsi que le rôle croissant des organismes internationaux dans le choix des politiques économiques. Il analysera les raisons de la diversification croissante des trajectoires économiques des pays du Sud et leurs catégorisations (pays émergents, Brics, PMA...). Dans une deuxième partie, le cours évoquera aussi l'essor des expérimentations randomisées proposées par la nouvelle micro-économie du développement. Cette approche sera systématiquement articulée à une prise en compte des dimensions sociales. Le cours proposera ainsi une analyse du changement récent de paradigme pour penser la protection sociale dans un certain nombre de pays du Sud.

**Évaluation :** participation (sur la base de lectures et mini recherches maison au fil du cours) et devoir sur table final (en partie commentaire de documents)

#### Bibliographie :

- POLET F., *Protection sociale au Sud, Les défis d'un nouvel élan*, 2014, Alternatives Sud, Centre Tricontinental, CETRI, Syllepse, en collaboration avec le CNC-D-11.11.11
- GOLDSTEIN A., LEMOINE FRANÇOISE, *L'économie des BRIC, Brésil, Russie, Inde, Chine*, 2013, Collection Repères, n° 626
- LAUTIER B., *L'économie informelle dans le tiers monde*, 2004, n° 155, Repères, La Découverte.
- RAFFINOT M. *L'économie du développement*, 2015, Dunod, Ecosup, 240 p.

### UE FONDAMENTALES UE LANGUE IN GEOPOLITICS AND DEVELOPMENT

Responsable : Carola MICK  
20h –

**Objectif :** ce cours introduit aux enjeux linguistiques de la géopolitique et du développement, et familiarise les étudiants avec la terminologie et la méthodologie des sciences du langage pour analyser ces questions.

**Contenu :** illustré par des situations multilingues en Amérique latine et Europe essentiellement, le cours comporte cinq principaux volets :

- les inégalités dans le langage, conflits linguistiques : variation linguistique, multilinguisme, « marché aux langues », diglossie ;
- langues et post/colonialité : idéologies langagières, langues et frontières ; francophonie, anglophonie ;
- politique et aménagement linguistiques : intervention étatique en matière de planification des langues, discours et pratiques ;
- droits linguistiques et le pouvoir de la parole : déclaration universelle des droits linguistiques ; revendications et stratégies communautaires de politique linguistique in vitro et in vivo ;
- politiques de la reconnaissance et développement durable : communautés linguistiques menacées, enjeux socioculturels des conflits socio-environnementaux.

**Évaluation :** contrôle continu sous la forme de contributions orales et de fiches de lecture en anglais.

#### Bibliographie :

- GAL S., *Language and Political Economy, 1989, Annual Review of Anthropology*, VOL. 18, PP. 345-367.
- IRUJO X. & MIGLIO V., *A Language Rights and Cultural Diversity*, 2013, Reno, University of Nevada, 286p.
- THOMASON S. G., *Endangered languages : an introduction*, 2015, Cambridge, Cambridge University Press, 229p.
- WATSON K., *Language, Power, Development and Geopolitical Changes: conflicting pressures facing plurilingual societies*, 1999, *Compare: A Journal of Comparative and*

*International Education, vol. 29, n°1, pp. 5–22.*

## UE THEMATIQUES 1

### ECUE SANTE 1

Responsable : Véronique DUCHESNE

Enseignants : Véronique Duchesne &

Fred Eboko

24h –

**Objectif :** développer les apports théoriques et pratiques des sciences sociales dans le domaine de la santé, à partir d'approches interdisciplinaires (anthropologie, science politique et santé publique). Apporter des connaissances relatives aux enjeux contemporains de la santé et à leur évolution, dans les Suds globalisés.

**Contenu :** ce cours présente les grandes endémies au Sud et les nouvelles orientations prises en santé publique au niveau international. Il propose également à travers une anthropologie critique de la santé, des exemples de recherches et d'interventions sur des questions sanitaires contemporaines.

**Évaluation :** devoir sur table.

#### Bibliographie :

- DOZON, J.P. & D. FASSIN (DIR.), *Critique de la santé publique. Une approche anthropologique*, 2001, Paris, Balland.
- SAILLANT, F. & S. GENEST (DIR.), *Anthropologie médicale. Ancrages locaux, défis globaux*, 2005, Presses de l'Université de Laval Economica – Anthropos.

## UE THEMATIQUES 1

### ECUE MIGRATIONS 1

Responsable : Véronique PETIT

Enseignants : Franck Temporal,

Véronique Petit & Olivier Leservoisier

24h –

**Objectif :** définir et mesurer les migrations, connaître les principales théories relatives aux migrations internationales.

**Contenu :** la première partie du cours débutera par un rappel de définitions et une présentation des

données nécessaires à l'analyse des migrations. Il s'agira ensuite de s'interroger de manière critique à la construction de la relation entre migrations, mobilités et développement et de déconstruire la dynamique et les relations causales qui sont induites entre ces deux termes. On s'intéressera également à l'analyse des politiques migratoires en s'attachant à saisir les logiques et les rhétoriques des acteurs impliqués dans l'élaboration de ces politiques. La deuxième partie du cours sera, quant à elle, consacrée à une présentation des approches sur les migrations transnationales et les usages du terme diaspora, afin d'en saisir les conditions d'émergence, les intérêts, mais aussi les limites. L'étude de pratiques transnationales conduira à s'interroger sur les savoir-faire et les capacités d'entreprendre des migrants, ainsi que sur la circulation des normes et des valeurs.

**Évaluation :** exposé et commentaire de texte.

#### Bibliographie :

- DUFOIX S., *Les diasporas*, 2003, Paris, PUF.
- HOLLIFED JAMES, PHILIP MARTIN AND PIA ORRENIUS, *A Global Perspective: Controlling Immigration*, 2015 (third edition), Stanford University Press, Stanford, California, 485p.
- LEVITT P., *Social Remittances: Migration Driven Local-Level Forms of Cultural Diffusion*, 1998, *The International Migration Review*, vol. 32, n°4, pp.926-948.
- PICHE V., *Les théories de la migration*, 2013, Paris, INED, collection Manuels et textes fondamentaux.

## UE THEMATIQUES 1

### ECUE ÉDUICATIONS ET SAVOIRS 1

Responsable : Hamidou DIA

Enseignants : Hamidou Dia, Mina Kleiche-Dray,

Jean-Baptiste Meyer & Mathieu Quet

24h –

**Objectif :** exposer aux étudiants les principales théories en éducation et en études sociales des sciences. Cette initiation fournira des outils qui leur permettront de connaître et de se repérer dans les débats qui ont scandé les recherches dans les deux

## MASTER 1 - SEMESTRE 1

domaines. Il leur permettra également d'orienter leur projet en vue du M2.

**Contenu :** il s'agira, à partir de cas documentés, de voir comment les principales théories en éducation et en études sociales sciences ont analysé la construction des systèmes éducatifs et de recherche, en mettant un accent particulier sur les expériences dans les Suds. Il laissera par conséquent une large place à la pratique de la comparaison à la lumière des dynamiques de construction des systèmes d'éducation et de recherche dans ces contextes. Il accordera une place de choix à la production de connaissances en dehors des champs scolaires, et interrogera les conditions de possibilité des circulations de ces savoirs qui ne sont pas issus des institutions éducatives et de recherche classiques.

**Évaluation :** participation interactive au cours et devoir sur table.

### Bibliographie :

- CHARTON H., JARROUX P., SÈNE MAME F., *Dynamiques locales de changements et de réformes aux Suds*, 2017, Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs, Hors-série n°5, 182 pages.
- DIA H., HUGON C., D'AIGLEPIERRE R., *États réformateurs et éducation arabo-islamique : vers un compromis historique ?*, 2016, Afrique contemporaine, n°257, 178 p.
- DUMOULIN KERVAN D., KLEICHE DRAY M., QUET M., *Les STS ont-elles un Sud ? penser les sciences dans/avec les Suds*, 2017, in Monteil L. (coord.), Romerio A. (coord.) Les « Studies » à l'étude. Revue d'Anthropologie des Connaissances, 11 (3), p. 423-454. ISSN 1760-5393
- LANGE M., HENAFF N., *Internationalisation et transformation des systèmes éducatifs au Sud*, 2015, Revue Tiers Monde, n°223, juillet-septembre, 233 p.

## UE MÉTHODES UE MÉTHODES ET ANALYSES QUANTITATIVES

Responsable : Franck TEMPORAL  
48h –

**Objectif :** ce cours a pour objectif de former les étudiants aux différentes étapes d'une enquête

quantitative par questionnaire. Il vise à permettre de mieux maîtriser les outils quantitatifs, mais aussi qualitatifs. Les étudiants auront à réaliser un questionnaire quantitatif dans le cadre de ce cours. Il s'agit d'un cours à la fois théorique et pratique qui doit former à la recherche (appliquée/fondamentale) par la recherche et à l'enquête par l'enquête. L'aspect empirique de cette formation, où vous aurez à mener votre propre enquête/recherche, est un atout certain pour votre avenir, qu'il soit universitaire ou professionnel.

**Contenu :** ce cours se compose de deux principaux volets :

1/ les méthodes d'enquêtes et de recueil de données par questionnaire

2/ L'analyse quantitative de données.

Dans une première partie du cours, les étudiants seront formés aux rudiments d'une enquête par questionnaire. Après avoir défini la question de recherche, délimité la problématique, le champ d'enquête ainsi que la population d'étude, le questionnaire sera construit puis programmé (enquête en ligne) à partir du logiciel Lime Survey ; les données seront ensuite collectées en ligne. Dans une seconde partie, si le calendrier le permet, les données collectées lors du volet 1 seront traitées statistiquement.

On s'attachera ici à l'analyse statistique des données et la manipulation de base de données (création/recodage de variables, calcul des indicateurs statistiques, tabulation). Ce cours sera aussi l'occasion de réaliser des analyses de statistiques descriptives à partir des grandes bases de données existantes (Recensements de la population, Enquêtes Démographiques et de Santé, etc.). Les analyses seront réalisées à partir des logiciels existants sur le marché (SPSS Statistics, « R », Excel).

**Évaluation :** contrôle continu : création et programmation d'un questionnaire, définition d'un schéma de recherche quantitative, rapport d'analyse des données, présentation des résultats

## UE MÉTHODES UE MÉTHODES ETHNOGRAPHIQUES

Responsable : Philippe CHAUDAT  
24h –

**Objectif :** ce TD de méthodologie qualitative

permettra aux étudiants d'acquérir et d'appliquer les outils méthodologiques qui fondent l'enquête de terrain (observation, description, entretiens, contraintes du terrain et de la démarche ethnographique...) et qui permettent l'analyse des informations recueillies et leur restitution écrite.

**Contenu :** le TD permettra d'aborder les principales questions de méthodologie en ethnologie : le choix du terrain et la construction du sujet de recherche, les techniques d'observation et d'entretien, l'éthique sur le terrain, la présentation et la mise en forme des informations recueillies (description et écriture), la réflexivité, la recherche bibliographique... En fin de semestre, plusieurs séances seront consacrées à un mini-stage de terrain qui permettra aux étudiants de mettre en pratique les outils méthodologiques enseignés.

**Évaluation :** rédaction d'un mini-dossier résultant de l'expérience de terrain.

**Bibliographie :**

- MALINOWSKI B., *Introduction*, in Les Argonautes du Pacifique occidental, 1922, Paris, Gallimard.
- MAUSS, M., *Manuel d'ethnographie*, 1967, Paris, Payot.
- OLIVIER DE SARDAN, J.-P., *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, 2008, Academia Bruylant éd.
- PETONNET, C., *L'Observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien*, in L'Homme, 1982, tome 22, n°4, Études d'anthropologie urbaine, 37-47.

## UE MÉTHODES

### UE ATELIER DE PREPARATION AU STAGE

Responsables : Sébastien BOULAY & Véronique DUCHESNE  
24h –

**Objectif :** accompagner les étudiants dans le choix du thème et du directeur de leur mémoire, ainsi que dans les premières étapes de la construction de leur objet de recherche. Aider les étudiants dans leur recherche de stage professionnel, pour ceux qui en feront le choix.

**Contenu :** l'atelier proposera des séances communes visant à traiter différentes questions liées à l'élaboration d'un mémoire de recherche et à la prépara-

tion d'un stage professionnel :

- constitution et présentation d'une bibliographie, règles de rédaction, usage des citations d'auteurs, présentation du document final, etc.
- conception et management de projets de développement, suivi-évaluation d'interventions, L'atelier pourra se poursuivre par des séances organisées en sous-groupes, selon l'orientation que les étudiants auront donnée à leur stage de terrain (recherche, professionnel).

Ce stage de 3 mois se déroule au second semestre.

**Évaluation :** à la fin du 1<sup>er</sup> semestre, les étudiants devront remettre à leur directeur de mémoire de stage un rapport d'étape sur leur recherche (TER).

## UE SAVOIR-FAIRE PROFESSIONNELS

Responsable : Martin VIELAJUS  
24h –

Les cours « savoirs professionnels » poursuivront un double objectif :

- 1/ Permettre aux étudiant-es d'appréhender les logiques des différent-es acteurs et actrices du champ et leurs interactions afin d'être en mesure d'adopter, dans leurs futures missions, une posture adaptée en toute conscience des enjeux d'efficacité et de cohérence des actions de développement;
- 2/ Outiller les étudiant-es avec des concepts et méthodologies qui leur permettront de concevoir et manager un projet dans un souci de pertinence, de redevabilité et d'apprentissage continu.

Ces deux volets seront abordés de manière cohérente et progressive au cours des deux années du master.

### ECUE 1 ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT ET OUTILS D'ANALYSE DES PROJETS

Enseignants : Jean-Martial BONIS  
Charancle & Martin Vielajus  
24h –

**Objectif :** connaître les acteurs et actrices du développement. Permettre aux étudiant-es de se situer par rapport aux professionnel-les de leur champ et de s'adapter efficacement.

**Contenu :** l'UE est animée principalement par des professionnels ayant l'expérience du travail avec ou dans des institutions consacrées au développement. Elle propose tout d'abord une analyse des principaux acteurs du développement (bailleurs

## MASTER 1 - SEMESTRE 1

publics, acteurs privés, ONG, etc.), leurs stratégies, leurs interactions, et la reconfiguration de leurs rôles respectifs.

Elle se concentre ensuite sur une série d'enjeux méthodologiques, en explorant les différentes facettes de l'analyse de projets.

**Évaluation :** exposé.

**Bibliographie :** des références électroniques et des documents donnés au fil de l'eau en fonction des cas étudiés et de l'actualité des institutions internationales.

- NEU D., « *Des outils pour programmer, suivre, évaluer et présenter ses projets* » 2006, Coopérer aujourd'hui, n°47, 78 p.

## UE SAVOIR-FAIRE PROFESSIONNELS

Responsable : Martin VIELAJUS

24h –

### ECUE 2 MONTAGE DE PROJET

Enseignants : Rodolphe Carlier & Jean-Martial Bonis Charancle

24h –

**Objectif :** initier les étudiant-es à la gestion du cycle du projet à travers le montage et l'évaluation d'un projet de développement selon les procédures en vigueur au sein des principaux bailleurs de fonds d'aide au développement.

**Contenu :** introduction au cycle du projet et au cadre logique, rédaction d'une proposition technique, enjeu et élaboration d'un dispositif de suivi-évaluation.

Le séminaire principal « Montage de projet, cycle de projet et cadre logique » sera complété par trois ateliers aux thématiques suivantes :

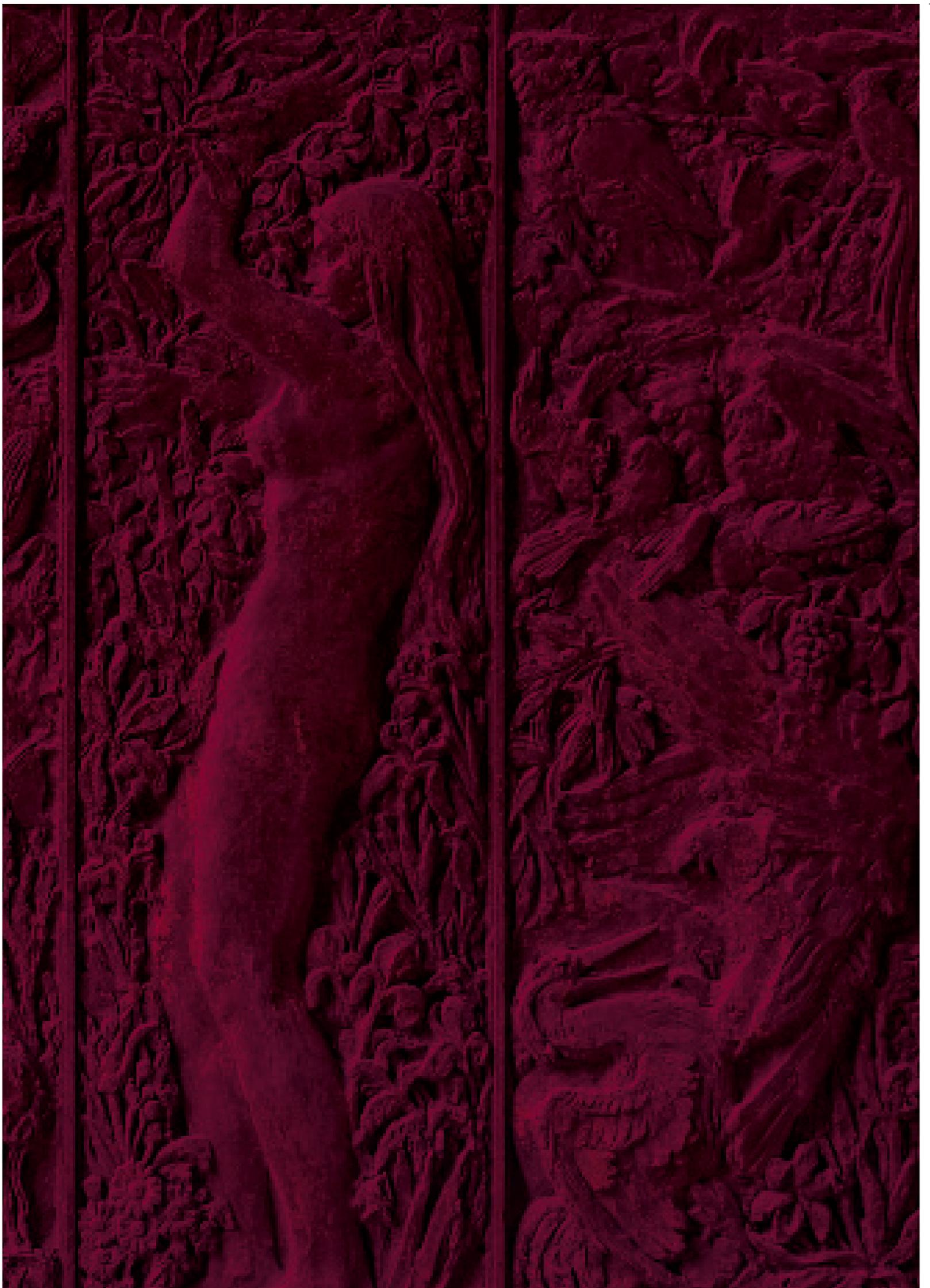
- 1/ L'élaboration d'un chronogramme d'activités (chemin critique, diagramme de Gantt, etc.)
- 2/ Le suivi-évaluation, concept et étapes clés
- 3/ La budgétisation et le contrôle budgétaire.

**Évaluation :** montage d'un projet à réaliser en atelier.

**Bibliographie :**

- COMMISSION EUROPÉENNE, « *Manuel Gestion du cycle de projet* », mars 2001, 49 pages.





# MASTER 1

## SEMESTRE 2

Suite au travail de préparation effectué au cours du premier semestre, les étudiants effectueront leur stage (3 mois) au cours du second semestre, entre fin janvier et avril.

## UE MÉMOIRE DE RECHERCHE OU MÉMOIRE DE STAGE PROFESSIONNEL

Les étudiants devront rédiger un mémoire qui sera évalué par un jury de 2 personnes (dont le directeur de mémoire et, éventuellement, le maître de stage) et qui donnera lieu à une soutenance au mois de juin.

Le mois de mai doit être intégralement consacré à la rédaction du mémoire, ce qui n'est pas compatible avec un emploi salarié ou une autre activité.

**LES MÉMOIRES DEVRONT ÊTRE DÉPOSÉS EN DEUX EXEMPLAIRES AU PÔLE MASTER SCIENCES SOCIALES LE 11 JUIN AU PLUS TARD. AUCUN DÉLAI NE SERA ACCEPTÉ.**

## JOURNÉES « RETOURS SUR EXPÉRIENCES »

Responsables : Sébastien BOULAY &  
Véronique PETIT

Deux journées « *Retours sur expériences* » (RsE) sont organisées mi-mai après les retours de stage de terrain (M1 et M2).

Elles consistent en une restitution réflexive de l'expérience de stage. Chaque étudiant présentera dans une brève communication, d'une durée d'un quart d'heure, la façon dont s'est déroulé le stage, les évolutions entre le projet initial et ce qui a pu être effectivement réalisé, les difficultés rencontrées, comment elles ont été surmontées, etc.

Il ne s'agit pas d'une pré-soutenance du mémoire.

Ce n'est pas tant le contenu de l'enquête réalisée qui importe ici que les conditions du stage, examinées de façon réflexive. Plus précisément, voici ce qui est attendu :

Pour les stages professionnels, chaque communication devra notamment veiller à

- 1/ Présenter succinctement les termes de référence du stage;
- 2/ Décliner les principales activités développées durant le stage;
- 3/ Évoquer les difficultés rencontrées;
- 4/ Dégager les principales compétences acquises lors du stage

Pour les stages de recherche, chaque communication abordera les points suivants :

- 1/ Les conditions pratiques de la découverte du terrain;
- 2/ La reformulation du projet initial en fonction de la réalité du terrain;
- 3/ Les difficultés rencontrées;
- 4/ Les enseignements méthodologiques tirés de cette expérience de terrain.

Ces journées RsE sont conçues pour permettre des échanges entre étudiants (M1 et M2) et enseignants du Master Populations et développement dans une ambiance conviviale. Des pauses café sont prévues entre les séances qui regrouperont plusieurs communications par thèmes.

**LA PRÉSENCE DE TOUS LES ÉTUDIANTS EST REQUISE DURANT L'INTÉGRALITÉ DE CES JOURNÉES.**



# MASTER 2

## SEMESTRE 3

### UE FONDAMENTALES UE ANTHROPOLOGIE POLITIQUE DU DEVELOPPEMENT

Responsables : Laetitia ATLANI-DUAULT et  
Olivier LESERVOISIER  
24h –

**Objectif :** sensibiliser les étudiants à la dimension politique du développement et de l'aide humanitaire, tout en proposant une série de pistes et de questionnements critiques pour des recherches empiriques.

**Contenu :** la première partie du cours, menée par Olivier Leservoisier, proposera une réflexion sur la dimension politique du développement à partir de l'exemple des réformes de décentralisation et de démocratisation en Afrique.

Loin de considérer la décentralisation comme une simple réforme administrative et technique, il s'agira d'analyser les enjeux socio-politiques et fonciers des réformes en cours. Seront abordés notamment les thèmes des nouveaux pouvoirs au village, de la citoyenneté et de l'espace public...

La deuxième partie du cours, menée par Laëticia Atlani-Duault, s'intéressera à l'anthropologie politique critique de l'aide humanitaire. Après quelques séances d'introduction à la littérature internationale sur ce champ, le cours prendra pour point d'entrée le thème de la judiciarisation de la recherche et de la pratique humanitaire en contexte de crise politique.

Sera abordée toute une série d'études de cas et de textes plus théoriques et, au-delà même du thème de la judiciarisation, le cours permettra d'aborder plus largement ce que peut être aujourd'hui l'anthropologie politique critique de l'aide humanitaire, ses grands enjeux, ses controverses et ses limites.

**Évaluation :** fiche de lecture.

#### Bibliographie :

- ATLANI-DUAULT L. & DUFOIX S., *Chercheurs à la barre*, 2014, numéro spécial, Socio, Vol.3, 338p (<https://journals.openedition.org/socio/555>).
- BIRSCHENK T. & OLIVIER DE SARDAN J.-P. (eds), *Les pouvoirs au village*, 1998, Paris, Karthala.
- FERGUSON J., *The Anti-Politics Machine. Development, Depoliticization and Bureaucratic Power in Lesotho*, 1990, Cambridge, Cambridge University Press.

### UE FONDAMENTALES UE POPULATION AND SOCIETY IN THE GLOBAL SOUTH

Responsable : Christophe Z  
GUILMOTO  
20h –

**Objective :** overview of some of the major population issues in the Global South.

**Content :** in spite of the gradual convergence of demographic regimes across the world, countries of the Global South are still characterized by several salient features such as sustained demographic growth, rapid urbanization, important outmigration, incomplete fertility decline, higher than average infant and child mortality, etc. This course aims at providing a general overview of recent demographic trends, and of their components and major regional variations across Africa, Asia and Latin America. We will focus on these distinctive traits of population dynamics by confronting existing evidence to social, economic or gender theories accounting for demographic change.

**Assessment :** class participation and paper.

#### Bibliography :

- LIVI BACCI M., *A concise history of world population*, 2017, John Wiley & Sons.
- BLOOM, D., & AL., *The demographic dividend: A new perspective on the economic consequences of population change*, 2003, Rand.
- DYSON T., *Population and development: the demographic transition*, 2003, Zed Books.
- GROTH H., & JOHN F. MAY, EDS., *Africa's Population: In Search of a Demographic Dividend.*, 2017, Springer.

## MASTER 2 - SEMESTRE 3

- PRB: World Population Data, 2018  
<http://www.worldpopdata.org/>
- UNFPA: State of World Population 2018  
<https://www.unfpa.org/swop-2018>
- UNITED NATIONS: World Population Prospects 2017  
[https://esa.un.org/unpd/wpp/publications/files/wpp2017\\_keyfindings.pdf](https://esa.un.org/unpd/wpp/publications/files/wpp2017_keyfindings.pdf)

### UE FONDAMENTALES UE PROBLÉMATIQUES ACTUELLES DU DÉVELOPPEMENT

Responsable : Sébastien BOULAY

Enseignants : Sébastien Boulay &

Béatrice Lecestre-Rollier

40h –

Ce cours sera divisé en deux parties. La première portera sur l'anthropologie de l'environnement (20h), la seconde traitera des thèmes « famille, genre et génération » (20h).

#### 1/ ANTHROPOLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT (S. BOULAY) - Première partie

**Objectif** : cet enseignement propose d'explorer la façon dont l'anthropologie et les sciences sociales se saisissent des grandes questions environnementales de notre temps et des alternatives de développement qu'elles suscitent.

**Contenu** : les modèles de développement et de rapport à la nature sont en crise et sont au cœur du débat politique partout dans le monde. La sauvegarde de notre environnement se pose dans une urgence qui invite l'anthropologie à se saisir de ces multiples enjeux contemporains, que les acteurs déclinent à différentes échelles, et à en proposer des clés de lecture originales.

Dans cet enseignement, les étudiants se familiariseront avec les travaux récents de Tim Ingold, Bruno Latour, Francis Chateauraynaud et Josquin Debaz, Anna L. Tsing, et d'autres auteurs qui interrogent les conflits ontologiques et les luttes épistémiques à l'œuvre, mais aussi la façon dont les individus et les groupes interagissent dans leurs relations au vivant et inventent de nouvelles expériences et de nouveaux savoirs sur la nature.

**Évaluation** : devoir sur table.

#### Bibliographie :

- CHATEAURAYNAUD F. ET DEBAZ J., *Aux bords de l'irréversible. Sociologie pragmatique des transformations*, 2017, Paris, Éditions Pétra
- INGOLD T., *Marcher avec les dragons*, 2013, Zones sensibles
- LATOUR B., *FACE À GAÏA, HUIT CONFÉRENCES SUR LE NOUVEAU RÉGIME CLIMATIQUE*, 2015, Paris, La Découverte
- TSING A.L., *Le champignon de la fin du monde. Sur la possibilité de vivre dans les ruines du capitalisme*, 2017, Paris, Les empêcheurs de tourner en rond / La Découverte

#### 2/ FAMILLE, GENRE, GÉNÉRATION (BÉATRICE LECESTRE-ROLLIER) - Deuxième partie

**Objectif** : cet enseignement vise à comprendre la variabilité des constructions culturelles organisant les rapports familiaux et les relations entre sexes et entre générations, ainsi que leurs évolutions contemporaines.

**Contenu** : la famille est une institution universelle, mais qui se présente sous des formes variables selon les contextes socio-culturels et historiques. On a tendance à l'appréhender comme naturelle, alors qu'elle obéit à des normes sociales.

Quelles que soient les problématiques du développement auxquelles on s'intéresse, elles croisent forcément le champ de la famille. D'où l'importance de réfléchir aux normes qui encadrent la sphère familiale, ainsi qu'à leurs évolutions, en rapport avec les changements d'ordre démographique, économique, juridique, éducatif, etc., qui affectent l'ensemble de la société.

On s'intéressera aux formes d'organisation familiale, aux relations intergénérationnelles, à la circulation des enfants, à la division sexuelle du travail, aux normes réglementant le mariage, à la place des femmes dans le développement...

**Évaluation** : contrôle continu, oral (participation orale en cours, autour des textes étudiés, plus travail présenté à l'oral).

#### Bibliographie :

- ATTANÉ A., *Choix matrimoniaux : le poids des générations. L'exemple du Burkina-Faso*, 2007, in P. Antoine (éds), *Les relations intergénération-*

nelles en Afrique. Approche plurielle, IRD-UR-DIAL.

- CAROLINE H. BLEDSOE & PAPA SOW, *Back to Africa : second chances for the children of West African immigrants*, 2013, in L. Oso and N. Ribas-Mateos (éds), *The international Handbook on Gender, Migration and Transnationalism. Global and Development Perspectives*, Universidade da Coruna, Spain.
- ESTER BOSERUP, *Women's role in economic development*, 1970, traduit en français en sous le titre : la femme face développement économique, PUF, 1983.
- E. RAZY ET V. BABY-COLLIN, *La famille transnationale dans tous ses états*, Autrepart 2011/1, n°57-58.

## UE THEMATIQUES 2

### ECUE SANTE 2

Responsable : Véronique DUCHESNE

Enseignants : Véronique Duchesne,

Myriam de Loenzien & Serena Bindi

24h –

**Objectif :** approfondir l'apport des sciences sociales dans le domaine de la santé sur des problématiques actuelles du développement, à travers des approches mixtes (quantitatives et qualitatives) démographiques, épidémiologiques et socio-anthropologiques menées dans les pays du Sud.

**Contenu :** deux grandes thématiques seront développées : la santé de la reproduction et le pluralisme médical. Des recherches pluridisciplinaires seront présentées, ainsi que les interventions qui leur sont liées.

**Évaluation :** devoir sur table

#### Bibliographie :

- GOOD, B.J. & AL., *A Reader in medical Anthropology*, 2010, Wiley-Blackwell.
- INHORN, M. & WENTZELL, E. (ED.), *Medical Anthropology at the Intersections*, 2012, Durham and London, Duke University Press.
- PETERS D. H, TAGHREED A., OLAKUNLE A., AGYE-PONG I. A., TRAN N., *Implementation Research: What It Is and How to Do It*, British Journal of Sports Medicine 48, no. 8 (April 2014): 731–36. <https://doi.org/10.1136/bmj.f6753>.

- EMIKO OCHIAI & LEO AOI HOSOYA (EDS), *Transformation of the Intimate and the Public in Asian Modernity*, 2014, vol. 5 coll. Asian Studies.

## UE THEMATIQUES 2

### ECUE MIGRATION 2

Responsable : Véronique PETIT

Enseignants : Véronique Petit &

Olivier Leservoisier

24h –

**Objectif :** comprendre les grands enjeux liés aux migrations internationales.

**Contenu :** la question de la santé des migrants et celle de l'émergence de la catégorie « les migrants climatiques ou de l'environnement » sont révélatrices des contextes producteurs de mobilités, des rapports sociaux dans lesquels les migrants s'insèrent dans les sociétés de départ comme d'arrivée, des situations de vulnérabilité et de violence auxquelles ils sont confrontés au fil de leur parcours migratoire. L'examen des transferts interroge la manière dont ils sont « acteurs du développement » à travers de multiples mises en circulation à l'échelle globale.

Dans cette perspective, la seconde partie du cours s'attardera sur l'étude des associations de développement appréhendées comme associations transnationales.

L'accent sera mis sur les effets socio-politiques de l'action des migrants dans les villages d'origine, ce qui conduira à proposer une réflexion sur les rapports entre mobilités et pouvoirs.

**Évaluation :** Exposé et commentaire de texte.

#### Bibliographie :

- CHAREF M. & GONIN P., *Emigrés - immigrés dans le développement local*, 2005, Agadir, Editions Sud-Contact.
- DIA H., *Trajectoires et pratiques migratoires des Haalpulaaren du Sénégal. Socio-anthropologie d'un village multiséculaire*, 2015, Paris, L'Harmattan.
- LOUE S. (ÉD.), *Handbook of immigrant health*, Springer, 2008, New York.
- PETIT V. & WANG S., *Santé mentale et migration internationale*, 2019, dossier de la Revue européenne des migrations internationales.

## MASTER 2 - SEMESTRE 3

### UE THEMATIQUES 2

#### ECUE ÉDUICATIONS ET SAVOIRS 2

Responsable : Jean-Baptiste MEYER

Enseignants : Hamidou DIA, Mina KLEICHE-DRAY, Jean-Baptiste MEYER & Mathieu QUET

24h –

**Objectif :** faire connaître les acteurs intervenant dans la chaîne des savoirs, apprendre à les suivre systématiquement et à analyser leur action. Cette familiarisation permettra aux étudiants de se repérer dans le paysage organisationnel contemporain et de s'orienter pour des actions ultérieures professionnelles ultérieures.

**Contenu :** à partir d'études de cas, on montrera comment la scolarisation s'est généralisée, comment s'est développé l'enseignement supérieur, comment la science s'est institutionnalisée, comment la technologie s'est diffusée. On révélera les disjonctions entre les contextes et les traditions locales et les propositions/impositions exogènes. La méthode d'enseignement aura recours aux lectures de référence, mais plus encore à l'expérience de terrain des intervenants-chercheurs. Les matériaux empiriques des projets de recherche auxquels ils participent ou ont participé fourniront le fonds documentaire des enseignements dispensés.

**Évaluation :** participation interactive au cours et devoir sur table.

#### Bibliographie :

- DIA H., NGWE L., *Circulation des enseignants et chercheurs africains*, 2018, Revue d'anthropologie des connaissances, vol 12, n°4
- MEYER J., « MOOCs et mobilités étudiantes : vers une nouvelle circulation des connaissances ? Observations au regard de l'Afrique francophone », 2017, Journal of International Mobility, 5, décembre, 2017-1
- KLEICHE-DRAY M. (DIR.), *Savoirs autochtones et développement*, Autrepart, 2017, 81, 224 p.
- QUET M., *Impostures pharmaceutiques ; médicaments illicites et luttes pour l'accès à la santé*, 2018, Paris, La découverte.

### UE MÉTHODES

#### UE PRATIQUES DES ENQUÊTES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

Responsable : Franck TEMPORAL

20h –

**Objectif :** ce cours a pour objectif de présenter les grandes enquêtes sociodémographiques des pays en développement (Démographic Health Survey, enquêtes MICS...) et les travaux de recherche associés. Il vise à étudier l'articulation entre données d'enquêtes et questions de recherche.

**Contenu :** une partie des cours se déroule en salle informatique. Les étudiants auront à poser des questions de recherche à partir d'une enquête quantitative et d'identifier les meilleurs indicateurs permettant d'y répondre. Les étudiants travailleront ensuite en groupe à l'analyse quantitative des données appliquée sur ordinateur afin de constituer un dossier statistique.

**Évaluation :** un dossier.

### UE MÉTHODES

#### UE ANTHROPOLOGIE APPLIQUÉE

Responsable : Sébastien BOULAY

20h –

**Objectif :** cet enseignement vise à montrer aux étudiants les différentes formes et possibilités d'application de l'approche et du savoir anthropologiques dans différents domaines du développement.

**Contenu :** à partir d'exemples d'application des savoirs, de la méthode et des concepts de l'anthropologie dans différents secteurs du développement (environnement, santé, droits humains, patrimoine culturel, éducation, migrations...), sur différents terrains (au « Sud » comme au « Nord ») et sous différentes appellations (recherche-action, recherche-participative, expertise, suivi-évaluation, ingénierie sociale...), il s'agit d'interroger la pertinence de ces interventions, mais aussi d'en faire ressortir les contraintes (éthiques, méthodologiques, matérielles...).

On questionnera plus largement la capacité de la recherche anthropologique à coproduire ses connaissances avec les praticiens de l'aide au développement.

**Évaluation** : un devoir sur table

**Bibliographie** :

- BARÉ J.-F., ED., *Les applications de l'anthropologie. Un essai de réflexion collective depuis la France*, 1995, Paris, Karthala, pp. 9-23.
- BULLETIN DE L'APAD : <https://journals.openedition.org/apad/>
- LAVIGNE DELVILLE P., *À la recherche du chaînon manquant. Construire des articulations entre recherche en sciences sociales et pratique du développement*, 2007, in Bierschenk T. et al, ed., *Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*, Leiden/Paris, APAD/Karthala, pp. 127-150 (en ligne).

## UE MÉTHODES

### UE ATELIER DE PRÉPARATION AU STAGE

Responsables : Philippe CHAUDAT, Véronique

PETIT & Franck TEMPORAL

24h –

**Objectif** : accompagner les étudiants dans le choix du thème et du directeur de leur mémoire, ainsi que dans les premières étapes de la construction de leur objet de recherche. Aider les étudiants dans leur recherche de stage professionnel, pour ceux qui en feront le choix.

**Contenu** : l'atelier proposera des séances communes visant à traiter différentes questions liées à l'élaboration d'un mémoire de recherche et à la préparation d'un stage professionnel :

- constitution et présentation d'une bibliographie, règles de rédaction, usage des citations d'auteurs, présentation du document final, etc.
- conception et management de projets de développement, suivi-évaluation d'interventions.

L'atelier pourra se poursuivre par des séances organisées en sous-groupes, selon l'orientation que les étudiants auront donnée à leur stage de terrain (recherche, professionnel).

Ce stage de 3 mois se déroule au second semestre.

**Évaluation** : à la fin du 1<sup>er</sup> semestre, les étudiants devront remettre à leur directeur de mémoire de stage un rapport d'étape sur leur recherche (TER).

## UE SAVOIR-FAIRE PROFESSIONNELS

Responsable : Aurélie GAL-RÉGNIEZ

Enseignants : Jean-Martial BONIS CHARANCLE, Rodolphe CARLIER, Aurélie GAL-RÉGNIEZ, Martin VIELAJUS

48h –

**Objectif** : dans le prolongement du Master 1, cette UE permettra aux étudiant-es de comprendre les principaux enjeux de la coopération entre les acteurs et actrices au regard de la cohérence et de l'efficacité du développement, et de rencontrer directement plusieurs des acteurs du secteur.

Par ailleurs, il permettra d'aborder de nouvelles approches méthodologiques, en complément des outils étudiés en première année.

**Contenu** : les étudiants se familiariseront avec les nouvelles dynamiques d'acteurs à l'œuvre dans le secteur (nouvelles formes de partenariats et de réseaux, place nouvelle du secteur privé, etc.).

Ils travailleront également sur les enjeux de la mobilisation des citoyen-nes, et l'approche selon le genre.

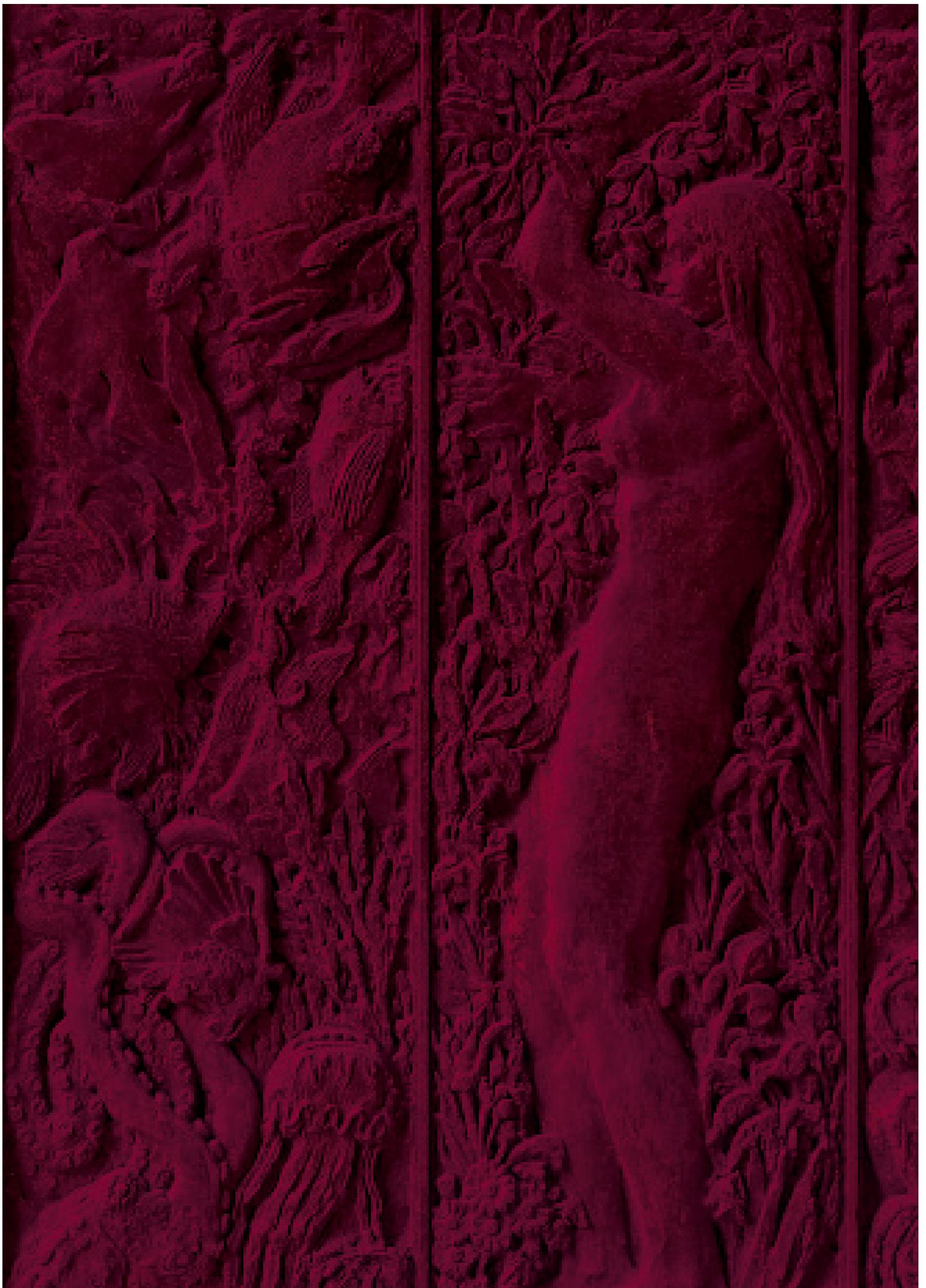
En terme d'outils nouveaux, il s'agira d'aborder une méthode d'avantage axée sur l'innovation, le système, les processus et le changement social, ainsi que l'évaluation et la capitalisation comme contribution à un apprentissage continu. Les étudiant-es se familiariseront avec les techniques de design thinking.

Enfin, les étudiant-es pourront explorer la réalité de plusieurs métiers du développement en rencontrant des professionnel-les du secteur qui interviendront dans le cadre d'ateliers

**Évaluation** : la production d'un travail de groupe présenté collectivement.

**Bibliographie** :

- BOUTINET, J.-P., *Anthropologie du projet*, 2012, Paris, PUF.
- KAHANNE, A., *Solving Tough Problems: An Open Way of Talking, Listening and Creating New Realities*, 2004, San Francisco: Berrett-Koehler Publishers.
- KELLEY D., KELLEY T. *Savoirs autochtones et développement*, Autrepart, InterEditions, 2016, 256 p.
- PREVOST A-S., *Manager ses projets et son organisation avec le design thinking*, Edipro (Éditions), coll : METIERS, 2016, 96 p.
- *L'innovation en pratique*, LaGazette.fr, mis à jour le 26/09/2018 <http://www.lagazettedescommunes.com/dossiers/linnovation-en-pratique/>



# MASTER 2

## SEMESTRE 4

Suite au travail de préparation effectué au cours du premier semestre, les étudiants effectueront leur stage (3 mois) au cours du second semestre, entre fin janvier et avril.

## UE OPTIONNELLE (UEO)

Les notes de l'UE optionnelle (UEO) sont prises en compte au second semestre, mais l'UEO doit être suivie au cours du premier semestre, puisqu'au second semestre les étudiants sont en stage.

Le choix de l'UE optionnelle (UEO) est libre, mais doit être validé par le directeur du Master EPD.

Les étudiants intéressés par la thématique éducation sont fortement invités à suivre l'UE optionnelle « *Anthropologie de l'éducation au Sud : du colonial au post-colonial* » proposée par le Master Coopération internationale en éducation et formation. Ce cours se déroule le vendredi de 15h45 à 17h45.

Les étudiants peuvent choisir comme UEO un cours (d'au moins 16h) délivré au premier semestre dans le cadre des enseignements de la Faculté SHS ou d'autres universités, en veillant à la compatibilité horaire du cours avec les enseignements du Master Populations et développement.

Ils peuvent aussi faire valider comme UEO, les **Ateliers Cap Emploi** (ACE) de préparation à l'insertion professionnelle, organisés par le SOFIP de l'Université Paris Descartes. Ils peuvent, en outre, faire valider comme UEO, sous certaines conditions, un engagement personnel ou associatif réalisé durant l'année universitaire.

Pour cette dernière possibilité, un document est disponible auprès du Service de la scolarité, qui précise les modalités d'inscription, d'évaluation et de validation.

## UE MÉMOIRE DE RECHERCHE OU DE STAGE PROFESSIONNEL

Les étudiants devront rédiger un mémoire qui sera évalué par un jury de 2 personnes (dont le directeur de mémoire et, éventuellement, le maître de stage) et qui donnera lieu à une soutenance au mois de juin.

Le mois de mai doit être intégralement consacré à la rédaction du mémoire, ce qui n'est pas compatible avec un emploi salarié ou une autre activité.

LES MÉMOIRES DEVRONT ÊTRE DÉPOSÉS EN DEUX EXEMPLAIRES AU PÔLE MASTER SCIENCES SOCIALES LE 11 JUIN AU PLUS TARD.

AUCUN DÉLAI NE SERA ACCEPTÉ.

## JOURNÉES « RETOURS SUR EXPÉRIENCES »

Responsables : Sébastien BOULAY & Véronique PETIT

Deux journées « *Retours sur expériences* » (RsE) sont organisées mi-mai après les retours de stage de terrain (M1 et M2).

Elles consistent en une restitution réflexive de l'expérience de stage. Chaque étudiant présentera dans une brève communication, d'une durée d'un quart d'heure, la façon dont s'est déroulé le stage, les évolutions entre le projet initial et ce qui a pu être effectivement réalisé, les difficultés rencontrées, comment elles ont été surmontées, etc.

Il ne s'agit pas d'une pré-soutenance de mémoire. Ce n'est pas tant le contenu de l'enquête réalisée qui importe ici que les conditions du stage, examinées de façon réflexive. Plus précisément, voici ce qui est attendu :

Pour les stages professionnels, chaque communication devra notamment veiller à

- 1/ Présenter succinctement les termes de référence du stage;
- 2/ Décliner les principales activités développées durant le stage;
- 3/ Évoquer les difficultés rencontrées;
- 4/ Dégager les principales compétences acquises lors du stage

## MASTER 1 - SEMESTRE 4

Pour les stages de recherche, chaque communication abordera les points suivants :

- 1/ Les conditions pratiques de la découverte du terrain;
- 2/ La reformulation du projet initial en fonction de la réalité du terrain;
- 3/ Les difficultés rencontrées;
- 4/ Les enseignements méthodologiques tirés de cette expérience de terrain.

Ces journées RsE sont conçues pour permettre des échanges entre étudiants (M1 et M2) et enseignants du Master Populations et développement dans une ambiance conviviale. Des pauses café sont prévues entre les séances qui regrouperont plusieurs communications par thèmes.

**LA PRÉSENCE DE TOUS LES ÉTUDIANTS EST REQUISE DURANT L'INTÉGRALITÉ DE CES JOURNÉES.**

# POUR SUIVRE EN DOCTORAT

Les étudiants peuvent, après l'obtention du *Master Populations et développement*, demander à poursuivre leurs études en doctorat dans le cadre de l'École Doctorale (ED) « *Sciences humaines et sociales: cultures, individus, sociétés* » de la Faculté SHS de l'Université Paris Descartes. Ils pourront ainsi approfondir leur formation et se spécialiser dans un domaine précis de recherche.

Pour être admis en doctorat, il faut obtenir l'accord d'un directeur de recherche de l'ED sur un projet de thèse, ainsi que celui du directeur du laboratoire d'accueil (pour le CEPED : Rigas ARVANITIS) et du directeur (-trice) de l'École Doctorale. Cet accord est conditionné à de très bons résultats au Master.

Il est recommandé à tout candidat éventuel à une inscription en thèse de consulter sur le site de l'École Doctorale les enseignants-chercheurs et les chercheurs habilités à diriger une thèse, ainsi que les domaines dans lesquels ils sont spécialisés.

Les étudiants inscrits en doctorat devront également suivre un programme de formation doctorale. Les séminaires et les formations offertes dans le cadre de l'École doctorale et des centres de recherche de la Faculté de Sciences sociales et humaines - Sorbonne sont en ligne sur le site de l'ED.

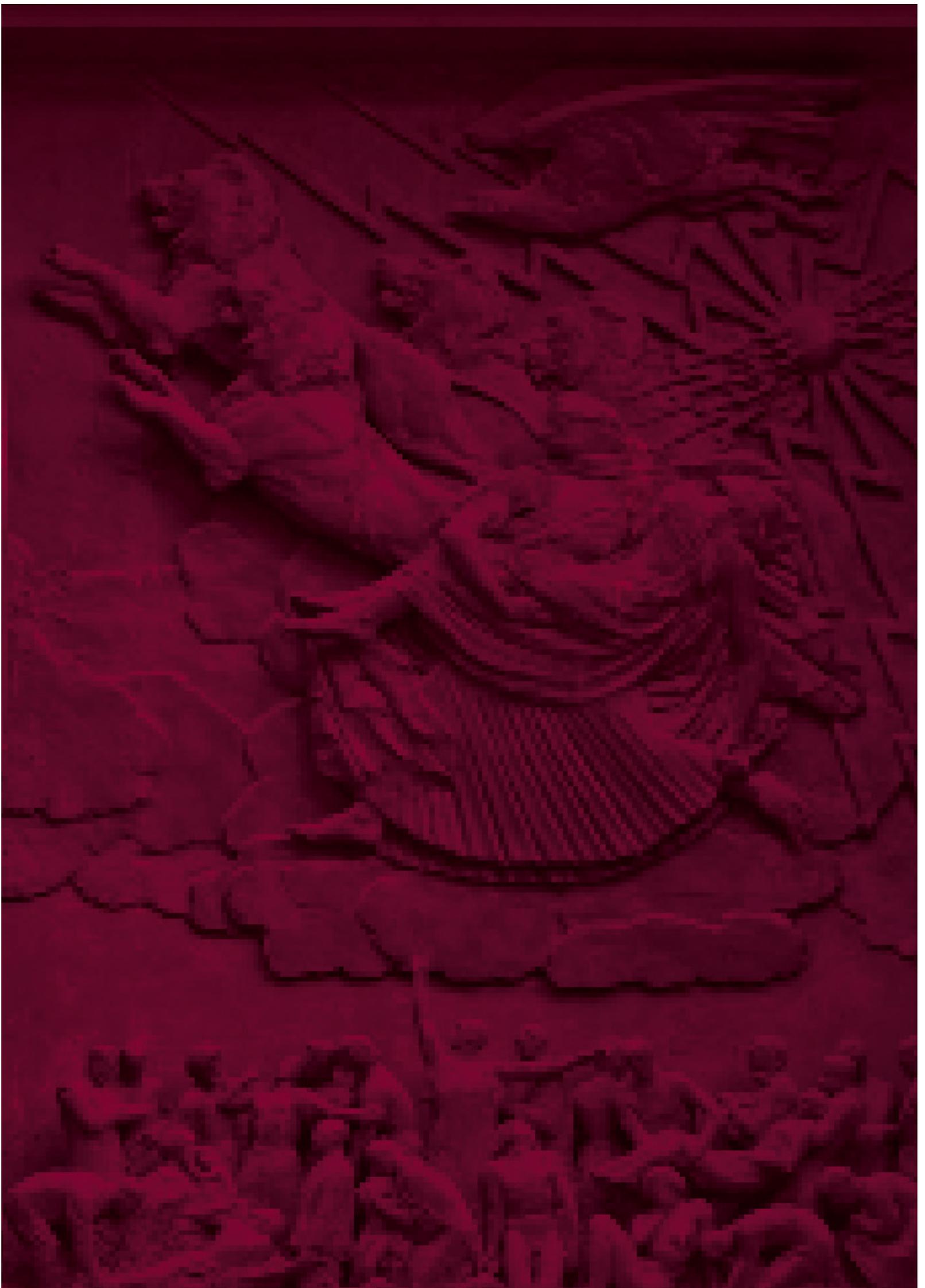
## Renseignements sur les modalités d'inscription

Contactez le Service des doctorats de l'ED 180 :

Jérôme BROCHERIOU  
01.40.46.29.72  
jerome.brocheriou@parisdescartes.fr

## Adresse :

ED 180 – Faculté SHS - Université Paris Descartes  
Bureau F 681, Galerie Gerson / Escalier G2  
La Sorbonne  
54, rue Saint-Jacques  
75005 Paris



## LE MÉMOIRE DE RECHERCHE

Les étudiants doivent réaliser un premier mémoire de recherche en M1 et un second en M2.

Le mémoire de recherche, comme son nom l'indique, rend compte d'un travail de recherche original. Chaque étudiant doit donc choisir un thème de recherche en rapport avec la question du développement, et cela AVANT LES VACANCES DE LA TOUSSAINT.

Il est souhaitable, mais pas obligatoire, que les mémoires de M1 et M2 portent sur le même objet de recherche. Cette recherche pourra ensuite, éventuellement, se prolonger par une thèse de doctorat.

Le mémoire est préparé sous la direction d'un enseignant-chercheur ou d'un chercheur. Chaque étudiant doit donc contacter un éventuel directeur de mémoire et lui soumettre son projet de recherche pour obtenir son accord. Tous les enseignants du Master Populations et développement, ainsi que tous les chercheurs statutaires du CEPED, sont habilités à diriger un mémoire. Dans certains cas, avec l'accord du responsable de l'atelier « mémoire de recherche », il peut être envisagé de s'adresser à d'autres personnes. Dans tous les cas, chaque étudiant doit avoir trouvé son directeur de mémoire AVANT LES VACANCES DE LA TOUSSAINT, dernier délai. Le directeur pressenti du mémoire doit donner son accord par écrit.

Le mémoire de recherche est un travail qui se fait SUR TOUTE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE. Un document qui en décrit les étapes sera remis aux étudiants. Les étapes préliminaires du 1<sup>er</sup> semestre sont suivies d'une enquête de terrain au 2<sup>ème</sup> semestre. Il est requis que cette enquête de terrain se fasse dans un pays en développement. En tout cas, c'est impératif au moins pour un des deux mémoires (M1 ou M2).

À la fin du premier semestre, les étudiants devront remettre un rapport d'étape de leur recherche, appelé T.E.R. (Travail d'Étude et de Recherche). Le TER sera noté et comptera dans l'évaluation du second semestre (voir plus loin).

À la fin du second semestre, et AU PLUS TARD LE 11 JUIN, les étudiants devront remettre leur mémoire en deux exemplaires. Le mémoire comprendra environ 80 pages en M1 et 100 pages en M2 et devra répondre aux exigences académiques habituelles d'un mémoire universitaire.

La soutenance du mémoire aura lieu dans le courant du mois de juin devant un jury de deux personnes, dont le directeur du mémoire. Les étudiants ne doivent pas quitter Paris tant qu'ils n'ont pas soutenu leur mémoire.

## LES ÉTAPES DU MÉMOIRE DE RECHERCHE

1) Définir le sujet par écrit (1 page environ) aussi précisément que possible en exposant les limites du terrain et de la population d'enquête, ainsi que les contacts déjà effectués et les conditions de faisabilité.

À soumettre AVANT LES VACANCES DE LA TOUSSAINT à son directeur de mémoire (prendre rendez-vous).

2) Lire immédiatement et attentivement (et conserver auprès de soi tout au long de la recherche) les ouvrages suivants, excellents guides des méthodes de travail (le premier) et d'enquête (le second) pour réaliser un mémoire de sciences sociales :

- Michel BEAUD, *L'art de la thèse*, Paris, La Découverte.
- S. BEAUD & F. WEBER, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte

3) Établir de façon aussi complète que possible une première bibliographie de recherche autour du thème choisi, sans oublier d'explorer les articles des revues scientifiques. Prévoir un calendrier de lecture par ordre de priorité.

À remettre au plus tard AVANT LES VACANCES DE LA TOUSSAINT à son directeur de mémoire.

4) Formuler un projet de recherche structuré incluant :

- la problématique (questions principales et secondaires, hypothèses, concepts...),
- les méthodes et techniques d'enquête envisagées,
- le planning de votre recherche (jusqu'à la rédaction finale),
- le plan (provisoire) des principaux points à traiter.

À remettre AU PLUS TARD DÉBUT JANVIER avec le TER à son directeur de mémoire et recueillir son avis (prendre RDV).

5) À partir de janvier, garder le contact avec son directeur de mémoire et lui remettre au moins tous les deux mois un compte-rendu écrit de l'avancée de sa recherche. En cas de difficulté sérieuse ou, plus grave, de panne, ne surtout pas hésiter à le contacter sans tarder.

ATTENTION ! SI CES COMPTES-RENDUS N'ONT PAS ÉTÉ REMIS, LA SOUTENANCE DU MÉMOIRE POURRA ÊTRE REFUSÉE.

6) Début mai, remettre à son directeur de mémoire le plan détaillé de rédaction, ainsi que la bibliographie définitive. Et lui soumettre le titre et le sous-titre du mémoire.

7) LE 11 JUIN AU PLUS TARD, remettre la version définitive du mémoire en deux exemplaires au Pôle Master sciences sociales.

Présentation du mémoire : times 12, interlignes 1,5 ; justifié et paginé.

LA SOUTENANCE A LIEU OBLIGATOIREMENT AU MOIS DE JUIN.

N.B. Attention aux étapes finales ! Il y a dans toute recherche un phénomène d'accélération du temps. Une bonne enquête peut être gâchée par un mauvais traitement analytique des données ou une mauvaise présentation.

Or, vous devez remettre au jury un produit aussi fini que possible, au moins sur le plan de la présentation matérielle (orthographe, mise en page, dactylographie, références bibliographiques conformes aux normes internationales, etc. : voir *L'art de la thèse*).

## LE MÉMOIRE DE STAGE PROFESSIONNEL

### LE CONTENU DU MÉMOIRE DE STAGE PROFESSIONNEL (M1/M2)

Les indications présentées ci-dessous ne constituent aucunement un plan de mémoire, mais soulignent les points à aborder et à ne pas oublier.

Indications formelles :

Le mémoire doit être rédigé en Times 12, interlignes 1,5, il doit être justifié et paginé.

La couverture du mémoire doit comporter le logo de l'université (celui de l'institution d'accueil peut figurer en deuxième page, mais pas sur la couverture), le nom du master dans lequel vous êtes inscrit(e) (et le niveau), l'année universitaire, les prénom et nom de votre directeur de stage à l'université et de votre tuteur dans l'institution, vos prénom et nom, et le titre du mémoire.

Nombre de pages : plus ou moins 80 pages en M1 et environ 100 pages en M2.

Ce mémoire tient également lieu, en tout ou en partie, de rapport de stage que vous remettrez à votre tuteur. Celui-ci sera également présent lors de la soutenance.

Présentez également un sommaire paginé. Pensez aux remerciements.

### INTRODUCTION

Termes de référence du stage, tels que définis par l'institution d'accueil

Mise en contexte du sujet et problématique de l'étude

État de la documentation disponible sur la question

Attendus de l'expertise en population et développement

Plan du mémoire

### I. DESCRIPTIF DE LA SITUATION D'INTERVENTION

Présenter le contexte (politique, écologique, social...) dans lequel s'inscrit le programme ou l'intervention de développement

Présenter les acteurs en présence

Présenter les enjeux auxquels l'expertise en sciences sociales doit répondre

### II. MÉTHODOLOGIE ADOPTÉE

Généralités sur la démarche adoptée (enquête quantitative/qualitative, collective/individuelle, enquête pluridisciplinaire...)

Dispositif d'enquête mis en place avec le commanditaire/maître d'œuvre de l'enquête

Outils méthodologiques : questionnaires, guides d'entretien, focus group...

Présentation du déroulement de l'enquête

Contraintes et difficultés éventuellement rencontrées au cours de l'enquête

### III. OBSERVATIONS ET MATÉRIAUX D'ENQUÊTES :

Présenter les résultats de votre enquête

### IV. ANALYSE DES MATÉRIAUX D'ENQUÊTE

Interpréter les résultats de l'enquête

Organisez vos analyses en veillant à respecter les termes de référence de l'étude et à répondre aux questions soulevées

### V. RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES

Dégager les principales conclusions de votre étude

Proposez des recommandations devant permettre d'améliorer une situation, un mode d'intervention...

Dégager des perspectives, interrogez-vous sur le devenir du projet

### CONCLUSION : BILAN DU STAGE

En quoi votre intervention et vos compétences en sciences sociales ont-elles pu constituer une contribution originale pour l'institution qui vous a accueilli(e) ?

Quelles compétences théoriques et méthodologiques ce stage vous a-t-il permis de mobiliser ?

Quelles nouvelles compétences (méthodologiques, techniques, organisationnelles...) ce stage vous a-t-il permis d'acquérir ?

Quel bilan critique faites-vous de votre expérience ?

### BIBLIOGRAPHIE

Le mémoire doit obligatoirement comporter une bibliographie indiquant les ouvrages et articles traitant de votre sujet et listant les documents utilisés et cités dans votre mémoire.

## LE T.E.R. RECHERCHE

### TRAVAIL D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE (M1/M2)

Le TER consiste en un rapport d'étape de l'état d'avancement de la recherche effectuée pour le mémoire de M1, ainsi que de M2.

Il s'agit d'un document d'ENVIRON 10 PAGES (en traitement de texte).

Il comprend nécessairement les points suivants qui devront être exposés de façon précise et argumentée :

- Définition du sujet de la recherche
- Conditions de faisabilité de l'enquête
- Limites du terrain et de la population d'enquête
- Problématique adoptée
- Méthodes et techniques d'enquête retenues
- Plan provisoire des principaux points à traiter
- Bibliographie provisoire et premier bilan critique de la littérature disponible
- Planning prévisionnel de la recherche (jusqu'à la remise du mémoire)
- Contacts déjà effectués pour l'enquête de terrain
- Difficultés rencontrées
- Éventuellement, premiers résultats obtenus

Le TER doit être remis le 8 JANVIER AU PLUS TARD, en deux exemplaires. L'un sera remis au Pôle Master sciences sociales, l'autre directement au directeur du mémoire.

Le TER est évalué par le directeur de mémoire. La note du TER, attribuée par le directeur du mémoire, sera prise en compte parmi les notes du premier semestre.

N.B. Ne pas oublier de mentionner sur le document le nom du directeur de mémoire.

## LE T.E.R. PROFESSIONNEL

Le TER consiste en un rapport d'étape effectué en vue de la réalisation du mémoire de Master.

Il s'agit d'un document d'ENVIRON 10 PAGES (en traitement de texte).

Il comprend nécessairement les points suivants qui devront être exposés de façon précise et argumentée :

- Définition du sujet de stage
- Identité de l'institution d'accueil (adresse, nom du représentant légal, nom du tuteur dans l'institution, courriels et numéros de téléphone)
- Présentation de l'institution d'accueil (création, champs d'intervention, organisation interne...), du domaine / programme dans lequel la (le) stagiaire doit intervenir, du terrain et de la population concernée par le programme de développement
- Expliquer les raisons du choix de cette institution
- Attentes de la (du) stagiaire en termes de mobilisation de compétences personnelles et d'acquisition de nouvelles compétences professionnelles
- Attentes de l'institution vis-à-vis de la (du) stagiaire (termes de référence du stage)
- Présentation des premières lectures sur le domaine d'intervention (présenter les quelques références clés en deux ou trois pages)
- Planning et organisation du stage
- Difficultés potentielles durant le stage (langue, sécurité, transport, etc.).

Le TER doit être remis DÉBUT JANVIER (8 JANVIER) en deux exemplaires. L'un sera remis au Pôle Master Sciences sociales, l'autre directement à la directrice ou au directeur du mémoire.

Le TER est évalué par le directeur de mémoire. La note de TER, attribuée par le directeur de mémoire, sera prise en compte parmi les notes du second semestre.

N.B. Ne pas oublier de mentionner sur le document le nom de la directrice ou du directeur de mémoire.

| Enseignants du master, membres du CEPED  | Thèmes de recherche / mots-clés  |
|--|--|
| <p><b>ATLANI Laetitia</b><br/>Anthropologue, Directrice de recherche IRD<br/>laetitia.atlani-duault@ird.fr</p>               | <p>Anthropologie critique de l'aide humanitaire, anthropologie politique, de la santé et de la maladie</p>   |
| <p><b>BOULAY Sébastien</b><br/>Anthropologue, Maître de conférences</p>  | <p>Culture matérielle, mobilités, littérature orale, tourisme et patrimoine culturel, Ouest saharien : Mauritanie, Sahara occidental, Sud marocain</p> |
| <p><b>CHAUDAT Philippe</b><br/>Anthropologue, Maître de conférences<br/>philippe.chaudat@parisdescartes.fr</p>               | <p>Anthropologie économique, circulation de la</p>   |
| <p><b>DIA Hamidou</b><br/>Socio-anthropologue, Chargé de Recherche IRD</p>   | <p>Mobilités scientifiques, migrations internationales, enseignement-formation, circulation des savoirs, éducation, Afrique</p>                        |
| <p><b>DUCHESNE Véronique</b><br/>Anthropologue, Maître de conférences</p>  | <p>Santé, procréation, genre, parenté, religions, migrations, Afrique subsaharienne</p>  |
| <p><b>EBOKO Fred</b><br/>Socio-politiste Directeur de recherche IRD<br/>fred.eboko@ird.fr</p>                                | <p>Politiques publiques, santé, sida, Afrique, Gouvernance internationale</p>  |
| <p><b>GÉRARD Etienne</b><br/>Sociologue, Directeur de recherche IRD<br/>etienne.gerard@ird.fr</p>                            | <p>Éducation, savoirs, formation des élites, mobilité étudiante, Mexique, Amérique latine</p>  |
| <p><b>GUILMOTO Christophe</b><br/>Démographe, Directeur de recherche IRD<br/>christophe.guilmoto@ird.fr</p>                  | <p>Population et développement, migrations, déséquilibres de genre, Asie</p>   |
| <p><b>KLEICHE-DRAY Mina</b><br/>Historienne, Chargée de Recherche IRD<br/>mina.kleiche@ird.fr</p>                            | <p>Histoire et sociologie des sciences et savoirs, Amérique Latine, Mexique, Jamaïque</p>  |
| <p><b>LESERVOISIER Olivier</b><br/>Anthropologue, Professeur des Universités<br/>olivier.leservoisiere@parisdescartes.fr</p> | <p>Migrations, anthropologie politique, foncier, Afrique, Mauritanie-Sénégal, États-Unis</p>   |
| <p><b>MICK Carola</b><br/>Socio-linguiste, Maître de conférence<br/>carola.mick@ceped.org</p>                                | <p>Migrations internationales, éducation, analyse du discours, interculturalité, Amérique Latine, Europe</p>   |

| Enseignants du master, membres du CEPED   | Thèmes de recherche / mots-clés   |
|---|---|
| <p>LOENZIEN (de)Myriam<br/>Démographe, Chargée de recherche IRD<br/><a href="mailto:myriam.de-loenzien@ird.fr">myriam.de-loenzien@ird.fr</a></p>  | <p>Population, santé, vulnérabilité, famille, Afrique, Asie</p>   |
| <p>MEYER Jean-Baptiste<br/>Socio-économiste, Directeur de recherche IRD<br/><a href="mailto:jean-baptiste.meyer@ird.fr">jean-baptiste.meyer@ird.fr</a></p>                                  | <p>Enseignement supérieur, recherche scientifique, mobilités, réseaux, Maghreb, Sahel</p>                         |
| <p>PETIT Véronique<br/>Démographe, Professeure des Universités<br/><a href="mailto:veronique.petit@ceped.org">veronique.petit@ceped.org</a></p>   | <p>Démographie anthropologique, anthropologie, migrations internationales, Afrique subsaharienne</p>              |
| <p>PEROUSE de MONTCLOSMarc-Antoine<br/>Politologue, Directeur de recherche IRD<br/><a href="mailto:marc-antoine.perouse-de-montclos@ird.fr">marc-antoine.perouse-de-montclos@ird.fr</a></p> | <p>Aide humanitaire, gouvernance, conflit internationales, Afrique subsaharienne, Nigeria, Tchad</p>              |
| <p>QUET Mathieu<br/>Sociologue, Chargé de recherche IRD<br/><a href="mailto:mathieu.quet@ird.fr">mathieu.quet@ird.fr</a></p>  | <p>Construction transnationale des marchés pharmaceutiques, études sociales sur les sciences et communication</p> |
| <p>TEMPORAL Franck<br/>Démographe, Maître de conférences<br/><a href="mailto:franck.temporal@ceped.org">franck.temporal@ceped.org</a></p>   | <p>Dynamiques migratoires, comportements familiaux, retour, insertion socioprofessionnelle, inégalités, DOM</p>   |

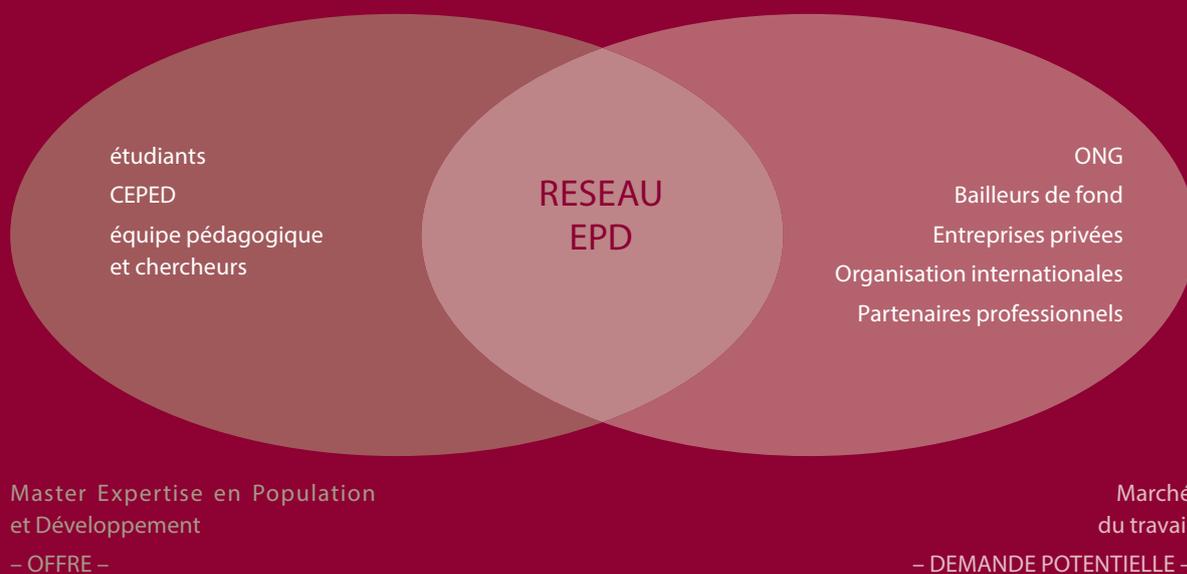
N.B. Outre les enseignants du *Master Populations et développement*, tous les chercheurs statutaires du CEPED sont habilités à diriger des mémoires du Master. Pour connaître leurs domaines de compétence, il faut se reporter au site du CEPED.

## LE RÉSEAU DES ANCIENS DU MASTER EPD (RÉSEAU EPD)

Adresse mail : [reseau.epd@gmail.com](mailto:reseau.epd@gmail.com)

Le Réseau EPD (Expertise en Population et Développement, nom de l'ancien Master Populations et développement) est un réseau indépendant monté et géré par les anciens (étudiants diplômés) et pour les anciens (étudiants diplômés). Ce réseau a pour but d'aider les anciens du Master dans la mise en valeur de leurs compétences et de faire la promotion générale des méthodologies qu'ils ont acquises en sciences sociales à destination des acteurs du monde du développement.

### LE RÉSEAU EPD, UN RÉSEAU PROFESSIONNEL, UNE INTERFACE



Le réseau interdisciplinaire en Population et Développement veut être l'animateur de deux réseaux complémentaires, et doit constituer une interface efficace entre les acteurs de ces deux réseaux.

Le premier réseau est celui de l'Offre, il réunit les diplômés du Master, les étudiants (toutes promotions confondues) et l'équipe pédagogique du master; il comprend également le CEPED, auquel est adossée la formation. Ce réseau a pour but de collecter des informations auprès des différents acteurs et de les rendre disponibles sur des plateformes d'échange accessibles à tous. Qu'il s'agisse d'offres de stages, de conférences ou d'opportunités d'emplois, le Réseau est l'expression d'un réseau large et professionnel, une plateforme d'échange efficace.

Le deuxième réseau est celui de la Demande, et il doit réunir les organisations susceptibles d'être intéressées par la démarche et les compétences des diplômés et des étudiants formés dans le Master EPD. Ainsi on y retrouvera en principe des ONG, des bailleurs de fond, des entreprises privées et des fondations, des organisations publiques ou encore la presse spécialisée.

## LE RÉSEAU EPD, UN INSTRUMENT « POUR LES ANCIENS, PAR LES ANCIENS »

L'intérêt de ce mode de fonctionnement permet de responsabiliser les membres du réseau. Ainsi, chacun pourra s'investir comme bon lui semble et l'efficacité du réseau sera à la hauteur des efforts que les anciens étudiants diplômés auront fournis.

Pour les futures promotions, cet outil présente l'intérêt de se faire connaître auprès des réseaux qui intéressent directement les anciens étudiants. Ils seront à la fois acteurs et bénéficiaires de ce réseau.

Chaque année des anciens diplômés et des étudiants des promotions de M1 et M2 seront chargés de participer à l'animation du réseau (organisation de journées d'échanges, de rencontres, de séances de travail...).

### LES MOYENS TECHNIQUES DU RÉSEAU EPD

Le Réseau EPD dispose actuellement :

- d'une page Facebook réunissant les étudiants et les anciens du Master EPD.

Cette plateforme d'échange permet la diffusion d'informations entre étudiants et crée du lien.

- d'un groupe sur le réseau social professionnel LinkedIn

Objectifs à court et moyen termes :

- Dresser un annuaire des étudiants et anciens étudiants diplômés du Master

- Dresser un annuaire des professionnels de l'expertise dans le développement

- Dresser la liste des partenaires professionnels ayant accueilli des stagiaires du Master afin de créer une bourse des stages

- Développer des initiatives de promotion du réseau.

### LES MOYENS TECHNIQUES DU RÉSEAU EPD

Le Réseau EPD dispose actuellement :

- d'une page Facebook réunissant les étudiants et les anciens du Master EPD. Cette plateforme d'échange permet la diffusion d'informations entre étudiants et crée du lien.

- d'un groupe sur le réseau social professionnel LinkedIn

Objectifs à court et moyen termes :

- Dresser un annuaire des étudiants et anciens étudiants diplômés du Master EPD

- Dresser un annuaire des professionnels de l'expertise dans le développement

- Dresser la liste des partenaires professionnels ayant accueilli des stagiaires du Master EPD afin de créer une bourse des stages

- Développer des initiatives de promotion du réseau.

## LA CHARTE DU MASTER POPDÉV

Cette charte a une valeur contractuelle. Elle définit les engagements réciproques des étudiants et des enseignants du Master en tenant compte des dispositions réglementaires en vigueur. Elle a pour but de garantir aux étudiants les conditions de leur réussite à leurs études à partir du respect de certaines règles élémentaires.

### 1/ APPUI DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Le Master *Populations et développement* offre aux étudiants l'appui d'une équipe pédagogique expérimentée et très investie dans la formation. Le directeur du Master, Olivier Leservoisière, se tient à la disposition des étudiants pour toute question les concernant collectivement ou individuellement. Il reçoit sur rendez-vous. En outre, les étudiants pourront s'adresser plus particulièrement aux responsables de stages (Sébastien Boulay, Véronique Duchesne, Véronique Petit et Franck Temporal), également membres du conseil pédagogique.

Les étudiants trouveront dans l'équipe pédagogique du Master l'enseignant-chercheur ou le chercheur qui dirigera leur mémoire de recherche ou de stage et qui les accompagnera donc personnellement tout au long de l'année du M1 ou du M2.

La quasi-totalité des membres de l'équipe pédagogique appartient au CEPED, centre de recherches auquel est adossé le Master Populations et développement. Le CEPED apporte au Master un appui scientifique. Il fait notamment bénéficier les étudiants de son réseau international et des moyens institutionnels de ses établissements de tutelle, l'Université Paris Descartes et l'IRD (Institut de Recherche sur le Développement).

### 2/ INFORMATION – COMMUNICATION

Pour une bonne communication entre enseignants et étudiants du Master, il est demandé à ces derniers d'utiliser, dans tous leurs échanges avec les enseignants et avec les partenaires du Master (notamment à l'étranger), une ADRESSE E-MAIL comprenant leur prénom et leur nom en intégralité, et en aucun cas un pseudonyme. Ils utiliseront l'adresse suivante : prénom.nom@etu.parisdescartes.fr, qui leur est attribuée lors de leur inscription à l'Université Paris Descartes. Les étudiants doivent s'assurer auprès des services administratifs et informatiques de la Faculté SHS que cette adresse est activée et fonctionne.

Les étudiants doivent consulter quotidiennement leur messagerie et aussi se rendre régulièrement sur le site du forum de la Faculté SHS qui diffuse des informations concernant leur scolarité (changement de salle ou modification d'horaire, absence d'un enseignant, rappel de documents à fournir, etc.).

Il est demandé aux étudiants de répondre DÈS RÉCEPTION aux messages que leur adressent les enseignants ou, au minimum, d'accuser immédiatement réception du message.

Les étudiants doivent savoir qu'un message à caractère professionnel, en particulier tout message concernant leur formation, doit se rédiger comme une lettre et non pas comme un sms ou un texto. Les abréviations ne sont pas de mise et les règles habituelles de courtoisie doivent être respectées, que ce soit avec les enseignants ou avec les partenaires extérieurs du Master Populations et développement.

### 3/ ASSIDUITÉ ET PONCTUALITÉ

L'admission en *Master Populations et développement* est contingentée : seul un petit nombre de candidats est admis à suivre la formation. Par conséquent, il est légitime d'attendre des étudiants le plus

grand sérieux dans la poursuite de leurs études. En particulier, L'ASSIDUITÉ À TOUS LES COURS SERA EXIGÉE, et cela d'autant plus que tous les enseignements sont concentrés au premier semestre. Les étudiants de M1 et de M2 doivent obligatoirement suivre l'ensemble des cours et des ateliers du programme de formation.

TOUTE ABSENCE devra être justifiée (certificat médical, certificat professionnel, etc.). Plusieurs absences injustifiées peuvent entraîner l'impossibilité de valider le semestre d'études. En cas de maladie ou d'absence prolongée, il est demandé à l'étudiant de prévenir dès que possible le directeur du Master, ainsi que le Pôle Master sciences sociales.

De même, sera exigée la PONCTUALITÉ au début des cours. L'assiduité, la ponctualité et la participation active aux cours entrent dans l'évaluation semestrielle des étudiants et seront prises en compte dans la délibération du jury.

#### 4/ RESPECT DES CONSIGNES PÉDAGOGIQUES ET DES DÉLAIS DE REMISE DES TRAVAUX UNIVERSITAIRES

Il est demandé aux étudiants de respecter scrupuleusement les consignes pédagogiques qui leur seront données par les enseignants.

En particulier, il est impératif de respecter strictement les dates prévues de remises des travaux universitaires : dossiers de cours, T.E.R., mémoire... Ces dates sont les mêmes pour tous les étudiants. Elles sont annoncées par les enseignants en début d'année universitaire. Il ne sera pas admis de négociation individuelle sur ces dates. Les travaux qui ne seront pas remis aux dates fixées par les enseignants ne seront pas acceptés et ne pourront donc pas être validés.

#### 5/ RELATIONS AVEC LE DIRECTEUR DE MÉMOIRE (DE RECHERCHE OU DE STAGE PROFESSIONNEL)

Pour diriger leur mémoire de recherche ou de stage professionnel, les étudiants pourront s'adresser à un des membres de l'équipe pédagogique du Master *Populations et développement* ou à un chercheur statutaire du CEPED. Ils proposeront leur projet de recherche ou de stage à un enseignant-chercheur ou à un chercheur qui a une compétence ou un intérêt particuliers pour ce sujet. Celui-ci pourra accepter de diriger leur mémoire ou les rediriger vers un autre collègue. Des indications seront données dès le premier atelier de préparation à la recherche ou au stage professionnel pour permettre aux étudiants d'identifier la personne susceptible de diriger leur mémoire.

Pendant le premier semestre, le directeur de mémoire accompagne l'étudiant dans la mise au point de son projet de recherche ou de stage. L'étudiant doit solliciter des rendez-vous pour le rencontrer et le tenir au courant de l'avancée de son projet : un rendez-vous par mois est une bonne moyenne. À la fin du premier semestre, chaque étudiant devra remettre à son directeur de mémoire un T.E.R. (travail d'étude et de recherche) qui est un rapport d'étape. Des indications précises sur ce qui est attendu du T.E.R. seront données en début d'année.

Au second semestre, quand l'étudiant se trouve dans un pays en développement pour sa recherche ou pour son stage, il continue à être en relation avec son directeur de mémoire par échanges de mails. L'étudiant doit tenir informé ce dernier des difficultés rencontrées et lui soumettre ses interrogations. Le directeur de mémoire, en retour, s'efforce de répondre le plus précisément possible à ses questions et de lui donner des conseils appropriés. Il est important que l'étudiant tienne compte de ces conseils et respecte les consignes de son directeur de mémoire. C'est ce dernier qui, en définitive, acceptera ou non la soutenance du mémoire. Et, bien sûr, il fera partie du jury de soutenance du mémoire.

#### 6/ STAGE PROFESSIONNEL OU DE RECHERCHE DANS UN PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Les étudiants du Master Populations et développement doivent toujours avoir à l'esprit qu'ils représentent l'Université Paris Descartes et le CEPED quand ils se trouvent pour leur formation dans un pays étranger. Ils doivent se comporter en conséquence et agir en respectant les principes déontologiques des sciences sociales, les usages professionnels et les usages culturels locaux, ainsi que les règles élémentaires de courtoisie.

Pour des impératifs évidents de sécurité, il est demandé aux étudiants de tenir compte des consignes que pourront être amenés à leur donner leur maître de stage ou leur directeur de mémoire. En particulier, si un rapatriement s'impose pour des raisons de sécurité ou de santé, l'étudiant devra accepter la décision qui lui sera signifiée et opérer son retour le plus rapidement possible, sous peine de voir son stage invalidé.

Les étudiants qui feront un stage professionnel devront signer une convention de stage. Cette convention engage l'institution qui accueille l'étudiant, mais également l'Université Paris Descartes et la Direction du Master EPD, ainsi que l'étudiant lui-même. Cet engagement réciproque implique que les étudiants soient conscients de leur responsabilité. La convention comprend, du reste, un paragraphe « discipline ». La convention de stage sera présentée et commentée dans les ateliers de préparation au stage professionnel.

DÈS LEUR ARRIVÉE dans le pays où ils font leur stage, les étudiants doivent envoyer un message au directeur du Master, ainsi qu'à leur directeur de mémoire pour les informer qu'ils sont bien arrivés. Ensuite, il est impératif de donner des nouvelles, même brèves, à son directeur de mémoire, environ une fois par mois.

## 7/ PROBLÈME DE PLAGIAT

La Faculté des sciences humaines et sociales – Sorbonne, devant l'augmentation des cas de plagiat dans les travaux universitaires, a décidé de s'équiper de logiciels spécialisés pour tester les textes produits par les étudiants (mémoires, dossiers, notes de lecture, etc.) qui présentent un soupçon de plagiat. Toute preuve de plagiat sera sanctionnée sévèrement et pourra entraîner une convocation devant le Conseil de discipline de l'Université Paris Descartes. Tout plagiat avéré entraînera automatiquement une NOTE ÉLIMINATOIRE à l'UE concernée, ne permettant pas de valider le semestre ni donc l'année d'études.

Les étudiants doivent savoir que la pratique du « copier/coller », sans aucune indication de sources, est assimilée au plagiat. Toute citation, brève ou longue, implique des guillemets et une référence complète. De même, tout emprunt, que ce soit de textes, de cartes, de figures, de photographies, etc., doit être accompagné d'une référence précise, y compris quand il s'agit d'une source internet. La probité intellectuelle est une des principales qualités du chercheur.

## 8/ APRÈS L'OBTENTION DU MASTER : GARDER LE CONTACT

Le Master Populations et développement met tout en œuvre pour faciliter l'insertion professionnelle de ses étudiants. Après l'obtention du diplôme, la direction du Master Populations et développement met à disposition des diplômés les offres d'emploi que le CEPED reçoit parfois de différents organismes travaillant dans le domaine du développement.

Afin de permettre la meilleure circulation possible de l'information sur les possibles débouchés professionnels pour les étudiants du Master, il est demandé à tous les étudiants déjà diplômés de tenir informé la direction du Master Populations et développement de l'emploi qu'ils auront obtenu à la suite de leur formation.

D'une façon plus générale, il est demandé à tous les diplômés de rester en contact avec la direction du Master Populations et développement pendant une période d'au moins quatre années après l'obtention du diplôme et de LUI FAIRE CONNAÎTRE TOUT CHANGEMENT D'ADRESSE (électronique et postale) ET DE SITUATION PROFESSIONNELLE. Cela permettra d'établir une liste des anciens du Master et de constituer ainsi un réseau de professionnels du développement qui pourront communiquer entre eux et se rendre des services mutuels.

Le responsable du devenir professionnel des anciens du Master EPD est Philippe Chaudat ([philippe.chaudat@parisdescartes.fr](mailto:philippe.chaudat@parisdescartes.fr)).

C'EST À LUI QU'IL FAUT FAIRE PARVENIR LES INFORMATIONS CONCERNANT LES CHANGEMENTS DE COORDONNÉES PERSONNELLES ET L'EMPLOI EXERCÉ.



SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

**Sociétés et Humanités**  
Université de Paris

FACULTÉ DE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
DÉPARTEMENT DE SCIENCES SOCIALES

Campus Saint-Germain des Prés  
45 rue des Saints Pères  
75270 PARIS cedex 06